

# LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°651 - Juin 2023

Prochaine parution : Mardi 4 juillet 2023

2€

## La page de la lutte de classe n'est pas tournée



**Vive la montée du mouvement ouvrier en Europe**

Conférence régionale des partis et organisations d'Europe, membres de la CIPOML p. 15 et 16

*"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"*

## La page de la lutte de classe n'est pas tournée : elle s'enrichit des combats et des résistances sur de nombreux fronts

**Q**u'avons-nous gagné ? Sur quoi ? Comment avancer ? Ces questions, nous nous les posons tous après avoir vécu et participé à un mouvement social d'une telle ampleur. D'autant plus que « ce n'est pas fini ». En face, chez les patrons, les riches, les fonds d'investissements et autres vautours capitalistes qui « notent » les performances des Etats et placent les fonds qu'ils contrôlent là où ça rapporte le plus, le plus vite, ont a eu peur. Ils se sont inquiétés de savoir si « leur » président, en l'occurrence Macron, tiendrait la barre de leurs profits. Ils exigent des sanctions contre celles et ceux qui se sont mis en travers de leur course aux profits maximums – qui ont battu des records (142 milliards de bénéfices en 2021). Licenciements, arrestations, amendes, procès se multiplient contre les syndicalistes et les travailleurs combatifs. Macron a tenu, mais à quel prix ! La loi honnie est passée, mais ni résignation, ni sentiment de défaite du côté de celles et ceux qui se sont battus et qui, pour beaucoup, continuent à le faire. Certes, il y a des questions, des interrogations : comment construire un rapport de force plus grand, qui s'en prend réellement aux intérêts du Capital ? Comment capitaliser la force collective qui s'est manifestée des semaines durant ? Comment s'organiser pour résister à la violence policière ? Comment garder les liens que se sont tissés avec les jeunes, avec les autres catégories qui se sont mobilisées ? Comment s'organiser pour durer... De bonnes questions, des questions de fond, celles qui ont surgi dans et grâce à ce mouvement social, qui a débordé de la question de la réforme des retraites et s'est mis à pointer le système capitaliste qui exige de travailler plus, plus longtemps, avec des salaires et des rémunérations en baisse, avec plus de chômeurs âgés et des jeunes exploités plus tôt.

**Ce sont ces questions qui ont été discutées par les partis et organisations marxistes-léninistes qui se sont réunis en mai, en France.** Ils ont tous souligné le grand intérêt et la sympathie que le mouvement en France a suscités dans leurs pays, en premier lieu, parmi les travailleurs et la jeunesse. Ils ont aussi parlé de la montée des luttes chez eux ; de là, la résolution sur « la montée du mouvement ouvrier en Europe » reprise en intégralité dans ce numéro de La Forge. C'est un texte à faire connaître largement, car il met l'accent sur l'importance de travailler à développer la solidarité internationale.

Dans les précédents journaux, nous avons commencé à lister ces questions et à y répondre à partir de l'expérience même du mouvement. Dans ce numéro, nous poursuivons ce travail, en intégrant les nouvelles conditions de lutte, les nouveaux terrains de mobilisation et ceux qui vont nécessairement se développer. Car, comme nous l'affirmons, non seulement la page de la lutte de classe n'est pas tournée, mais d'autres pages viennent s'y ajouter.

Au premier rang, il y a le combat qui continue pour les augmentations de salaires, avec des victoires comme celles des ouvrières de Vertbaudet, celui contre la répression antisyndicale (nous en dressons une liste non exhaustive), contre les militants et les moyens de lutte (à commencer

par les locaux syndicaux que les municipalités de droite essaient de fermer, comme à Massy). Il y a les mobilisations contre la surexploitation à travers l'aggravation des conditions de travail, qui découlent de la filialisation (comme celle qui touche la maintenance à la RATP). Et celles qui s'opposent aux licenciements qui reprennent de plus belle, par-delà le discours sur la « baisse du chômage », comme celle des ouvriers de Supra (67) dont notre site se fait l'écho. La jeunesse, mobilisée en masse contre la réforme des retraites (comme l'explique le témoignage de jeunes travailleurs précaires mais totalement impliqués dans ce combat) est confrontée à la politique qui veut en faire de la « chair à patron ». C'est l'objectif à l'œuvre dans la réforme de l'enseignement professionnel, mais aussi à travers Parcoursup, qui aggrave les inégalités sociales. Elle est la cible du Service National Universel (SNU), une étape importante dans l'encadrement militarisé des jeunes à partir de 15 ans ! La riposte s'est grandement élargie, avec comme premier résultat le fiasco de la « caravane » de promotion. De plus en plus de jeunes se reconnaissent dans le mot d'ordre « nous ne voulons pas être de la chair à canon » utilisée pour défendre le système. Ils ne veulent pas de la perspective d'un engagement dans une armée qui se prépare aux guerres de « haute intensité », comme celle d'Ukraine. Les masses populaires subissent de plus en plus les conséquences de la politique néolibérale en matière de logement, du logement social au logement privé locatif et jusques et y compris, dans l'accession au logement individuel. Patronat et gouvernement disent s'en préoccuper, car les enjeux, en termes de profits, sont immenses. Il est important de démêler les intérêts en jeu et de mettre en avant les exigences populaires du combat pour un logement de qualité, à prix abordable.

Ce journal développe aussi les mobilisations contre la politique réactionnaire sur « l'immigration » qui reprend les grosses ficelles de la propagande raciste et anti-immigrés de la droite et de l'extrême droite. Il dénonce également la politique hypocrite du gouvernement qui parle de lutte contre le réchauffement climatique, à coups d'aides financières et fiscales aux entreprises, sans contrainte et en maintenant le « droit à polluer » des grands groupes pollueurs qui se sont enrichis grâce au « marché carbone ».

Bref, ce journal est riche en résistances, en France et dans le monde, qui sont autant de pages de la lutte de classe, de la lutte des masses populaires et des peuples. ★

### **Abonnement à La Forge Tarifs pour la France**

Version électronique (pdf) : 26 € Pli ouvert (version papier) : 28 €  
Pli fermé : 35 € Abonnement avec soutien : 40 €

Chèque à l'ordre de : **Société En Avant**  
15 cité Popincourt - 75011 Paris

# Capitalisme, broyeur de vies

**M**acron et son gouvernement veulent « tourner la page » de la réforme des retraites, pour en engager de nouvelles, mais cette réforme-là ne « passe toujours pas » dans la classe ouvrière, les masses travailleuses et les milieux populaires. Le climat n'est pas à l'apaisement, même si le mouvement d'opposition à la réforme n'a plus la même forme, ni la même ampleur. Il y a un climat de lutte, qui existait déjà avant le grand mouvement contre la réforme des retraites, notamment sur la question des salaires. Le « non aux 64 ans » l'a amplifié et élargi.

Ce climat se traduit par les nombreuses mobilisations qui « accueillent » chaque déplacement de ministres. A tel point que Macron, le président bravache qui se faisait fort « d'aller au contact » des manifestants, préfère aujourd'hui s'afficher dans les sommets à l'étranger, entouré de ses homologues qui ne sont guère plus « populaires » dans leurs pays respectifs. Il y a les mobilisations en soutien aux luttes, aux grèves, qui continuent à se mener pour l'augmentation des salaires. La récente victoire des ouvrières de Vertbaudet, à Tourcoing, est largement saluée comme celle des femmes travailleuses, des ouvrières, qui ont le courage de se battre, de résister à la répression et la victoire

de la solidarité qui s'est développée autour d'elles.

Les mobilisations contre la répression antisyndicale prennent aussi de l'ampleur. Patronat et gouvernement multiplient les poursuites contre les syndicalistes et les ouvriers combattifs. La riposte collective, sous forme de rassemblements, auxquels participent syndicalistes, jeunes, associations démocratiques, militants politiques... est nécessaire et très importante pour contrer cette entreprise de criminalisation de la contestation sociale.

Les mobilisations contre le mal-logement sont appelées à se développer, car la question du logement devient un problème crucial. La pénurie de logements abordables touche des millions de personnes. Le gouvernement y répond en vidant les hôtels d'hébergement où vivent des familles sans-logis, en faisant la chasse aux Sdf dans les grandes villes, pour « accueillir les touristes ».

La « chasse aux pauvres » s'étend aussi dans le domaine social : c'est le sens de la campagne de lutte contre la fraude aux allocations lancée par Attal qui veut interconnecter tous les fichiers, pour surveiller, traquer et réprimer.

La mobilisation contre la surenchère réactionnaire sur la question des immigrés, des sans-papiers, en lien

avec le projet de loi Darmanin, se construit. Droite et extrême droite se sont emparées de la question de la régularisation – pourtant très encadrée et limitée – de travailleurs et travailleuses sans-papiers, pour ressortir et pousser toujours plus loin les thèses racistes, anti-immigrés. Plusieurs rendez-vous de manifestations sont d'ores et déjà donnés, pour dénoncer cette politique réactionnaire de division, pour exiger la régularisation des travailleurs et travailleuses sans-papiers. Enfin, il y a les mobilisations qui prennent de l'ampleur, contre la militarisation de la jeunesse, que le SNU essaie de généraliser. La « caravane » qui devait sillonner le pays pour en assurer la promotion a tourné au fiasco : partout, des rassemblements de protestation ont eu lieu, limitant l'impact même de l'opération – très peu de jeunes sont venus s'y informer – et surtout, ils ont permis d'élargir la prise de conscience du danger de cette opération de « mise au pas de la jeunesse ». Cela, au moment où le gouvernement veut faire adopter le budget faramineux de 413 milliards pour la « loi de programmation militaire », pour donner un coup d'accélérateur à la militarisation de l'économie et de la société, en pleine guerre inter-impérialiste en Ukraine. Dans les réunions autour de La Forge,

**CAPITALISME  
BROYEUR DE VIES**

**CE SYSTÈME  
ON N'EN VEUT PAS  
ON LE COMBAT !**

**PARTI COMMUNISTE  
DES OUVRIERS DE FRANCE**



Disponible à notre adresse au prix de  
8 € port compris pour 80 autocollants.

organisées par les organismes du parti, il est beaucoup question du bilan que nous faisons du mouvement contre les 64 ans et de cette page de luttes qui s'appuie dessus et le prolonge. Il y est beaucoup question de l'avancée de la prise de conscience de la nécessité de s'en prendre au système capitaliste impérialiste, de la nature de classe de l'Etat, au service des monopoles, des riches et des marchands de canons. C'est là-dessus que nous voulons insister, et c'est ce message que délivre le nouvel autocollant de notre parti : « *Capitalisme, broyeur de vies, de cette société, on n'en veut pas, on la combat* », qui appelle à rejoindre ce combat. ★

## Projet de loi LIOT contre la réforme des retraites

### Nouvelle tentative parlementaire pour retoquer la loi

**L**e 3 mai, au lendemain du deuxième rejet par le Conseil constitutionnel de l'organisation d'un Référendum d'initiative Partagée (RIP) sur la réforme des retraites, l'Intersyndicale invitait l'ensemble des parlementaires à voter en faveur du texte présenté par le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT), dont l'article 1 proposait de revenir « à l'état antérieur du droit s'agissant de l'âge légal de départ, fixé à 62 ans » et de rétablir « le calendrier initial de la hausse de durée de cotisation, pour atteindre 172 trimestres en 2035 pour la génération 1973 ». Cette nouvelle proposition de loi Liot a très vite été soutenue par l'intersyndicale qui a appelé à manifester le 6, sur le thème du refus de la réforme, le projet de loi Liot devant être débattu à l'Assemblée nationale le 8 juin. Parallèlement, tous les syndicats ont repris contact avec le gouvernement Borne qui a développé les différents terrains sur lesquels il entendait organiser des discussions.

La décision du groupe Liot de déposer un projet de loi visant à abroger la réforme des retraites a été discutée et fortement soutenue par le groupe parlementaire de la FI et d'autres

composantes de la Nupes, avec l'objectif d'élargir le nombre de députés, notamment du centre et de la droite, susceptibles de la voter, rappelant qu'il n'avait manqué que 9 voix à la dernière motion de censure. Macron, dans sa logique de « tourner la page de la réforme », a très vite dit qu'il fallait tout faire pour éviter de nouveaux débats au parlement sur cette réforme. Les rangs de la macronie se sont rapidement resserrés autour de cette position et une stratégie de riposte s'est mise en place. Dans un premier temps, tout faire pour empêcher que cette proposition de loi puisse être soumise au vote des députés.

1<sup>er</sup> moyen : considérer que ce projet de loi est inconstitutionnel et dégainer l'article 40 de la Constitution qui permet d'empêcher des « propositions et amendements dont l'adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique ». Or, pour le gouvernement, cette proposition de loi générerait une dépense supplémentaire de 15 à 22 milliards d'euros. Mais il fallait quand même tenir compte du fait que c'est au président de la Commission des finances

de décider si le projet de loi répond ou non à cette définition. Le président de la commission étant le député LFI Eric Coquerel, celui-ci l'a bien évidemment jugée recevable.

2<sup>e</sup> moyen : avant sa présentation à l'Assemblée, le projet de loi est examiné par la Commission des Affaires sociales. Celle-ci comporte 72 membres représentant l'ensemble des partis politiques. Il s'agissait donc pour le gouvernement de s'assurer du soutien de l'ensemble des députés LR de la commission à voter la suppression de l'article 1 du projet de loi Liot, sur l'abrogation de l'âge du report de l'âge à 64 ans. Pour ce faire, on a assisté jusqu'au dernier moment à un jeu de chaises musicales au sein du groupe LR pour écarter les deux députés qui avaient voté la motion de censure et les remplacer par des députés plus macro-compatibles et acquis à la réforme. Une stratégie qui s'est révélée payante puisqu'à l'issue du vote en commission, l'article 1 abrogeant le recul de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans a été supprimé par 38 voix pour et 34 contre dont 2 députés de droite. La Nupes a fini par claquer la porte, tous ses amendements ayant été rejetés. Elle a dénoncé une nouvelle atteinte

à la « démocratie parlementaire », mettant en garde vers un glissement progressif vers une « démocratie illibérale ».

Le texte ainsi vidé de sa substance devrait être soumis au vote et de nouveaux amendements déposés par l'opposition mais, comme lors du projet de loi sur les retraites, le gouvernement entend limiter le temps de débat et faire en sorte qu'il ne soit pas adopté notamment en rejetant les amendements visant à rétablir l'âge limite de départ à la retraite à 62 ans en utilisant une nouvelle fois l'article 40. S'il s'avérait néanmoins que la proposition de loi Liot passe à l'Assemblée nationale, quelque 25 députés LR ayant annoncé ou laissé entendre qu'ils la voteraient, le gouvernement compte sur le Sénat, où la droite est majoritaire, pour retoquer le projet et tourner la page définitivement de cette réforme.

De là, deux leçons : la constitution a des ressources insoupçonnées pour imposer les décisions et projets émanant de l'exécutif, même s'il n'a pas de majorité à l'Assemblée nationale. Deuxièmement, cette « victoire » ne peut qu'alimenter et élargir la contestation à la politique macroniste. ★

## Projet de loi sur le partage de la valeur

## Ce n'est pas avec ça que le gouvernement va « tourner la page »

Un projet de loi relatif au « partage de la valeur au sein de l'entreprise » a été déposé par le gouvernement le 24 mai dernier. Borne et ses ministres ont pris grand soin de préciser qui s'agit de la transposition « fidèle et intégrale » de l'accord national interprofessionnel (ANI) de février dernier, conclu dans le cadre du « dialogue social » entre « partenaires sociaux ». Cet accord, dont G. Roux de Bézieux pour le Medef et Laurent Berger pour la CFDT se sont fait les VRP, a été signé par les organisations patronales (Medef, la CGPME et l'U2) et 4 confédérations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) : une configuration que l'exécutif préfère nettement à l'intersyndicale du « non aux 64 ans » ! Ce projet de loi actuellement renvoyé vers la Commission des affaires sociales devrait être discuté dans le cadre d'une procédure accélérée. Tout est fait pour faire oublier la séquence réforme des retraites, montrer que la page est tournée et se poser en défenseurs de la « valeur travail » ! Concrètement, les 15 articles de cet accord, qui prétend entendre les inquiétudes des salariés dans le

contexte de l'inflation, se contentent de brasser des dispositifs existants en les complétant à la marge et en élargissant quelque peu leur champ d'application. Comme l'indique le dossier de presse « Mieux partager la valeur au sein des entreprises », il s'agit de « faciliter la généralisation des dispositifs de partage de la valeur dans les petites et moyennes entreprises de 11 à 49 salariés qui devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur : participation ou intéressement, plan d'épargne salariale ou une prime de partage de la valeur (PPV) ». Même si le projet de loi s'en défend, un de ses principaux objectifs est d'essayer de couper l'herbe sous les pieds aux revendications d'augmentation des salaires.

Le trait commun de tous ces dispositifs est leur caractère aléatoire : les entreprises doivent les mettre en place si « elles sont constituées sous forme de sociétés et qu'elles réalisent un bénéfice net fiscal positif au moins égal à 1 % du chiffre d'affaires pendant trois années consécutives ».

Le titre 1 met l'accent sur « le renforcement du dialogue social sur les

classifications » et la nécessité de « procéder régulièrement au réexamen des classifications ». Le patronat de la métallurgie a montré la façon dont le Medef conçoit ce « réexamen ». (1) L'obligation pour les entreprises d'au moins 50 salariés de « négocier obligatoirement sur les conséquences d'un bénéfice exceptionnel de l'entreprise », laisse le flou total sur cette notion de « bénéfice exceptionnel » qui devra être défini... dans la négociation.

A côté de l'intéressement, de la participation et de la PPV (« prime Macron ») et des différents dispositifs d'épargne salariale, un « nouvel outil » est créé pour « intéresser financièrement les salariés à la croissance de la valeur de leur entreprise, tout en les fidélisant » : un nébuleux « plan de valorisation de l'entreprise », dont les primes, comme c'est déjà le cas pour la plupart des autres dispositifs, seront « exonérées de toutes les contributions et cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle ».

Le très long article 13 insiste sur « l'attribution d'actions gratuites » qui est un des quatre dispositifs d'actionnariat salarié.

Dans cette période de crise et de

montée des luttes pour les salaires, de colère contre les conditions de travail, la « volonté d'associer les salariés aux fruits de la croissance des entreprises » est vue comme « un facteur essentiel de compétitivité des entreprises, de valorisation du travail, de justice sociale et de cohésion nationale ». Mais ce vieux rêve du capital pour éteindre la lutte de classes se heurte à la réalité de l'exploitation, à l'insuffisance des salaires et à la dureté des conditions de travail. Le gouvernement se berce d'illusions s'il pense que ce projet de loi suffira à éteindre les luttes pour les augmentations de salaires.

La notion même de « partage de la richesse » entre ceux qui y contribuent soi-disant à part égale (salariés et employeurs) est une arnaque idéologique, puisque c'est le travail salarié exploité par les détenteurs des moyens de production qui est la seule source de création de richesse. La revendication de vraies augmentations de salaires et les luttes pour les arracher sont au cœur de la lutte de classe. ★

(1) Cf. La Forge 634, déc. 2021.

## La surenchère réactionnaire sur l'immigration

Le projet de Loi de Darmanin a été repoussé du fait de la mobilisation contre les retraites.

Mais la question de l'immigration est remise sur le devant de la scène, notamment par les trois leaders de la droite, Ciotti, Marleix et Retailleau. Ils ont présenté ensemble, dans la presse, deux projets de lois dans lesquels ils reprennent les positions du RN, pour « mettre un coup d'arrêt à l'immigration de masse ». Ils placent la barre toujours plus haut pour obtenir des concessions supplémentaires de la part du gouvernement sur le futur texte.

L'un des textes de LR nécessite une modification de la Constitution afin de pouvoir déroger au droit européen, un « Frexit migratoire ». Le deuxième texte propose des mesures concrètes : le durcissement de l'accès à l'aide médicale d'État (AME), ainsi que celui au droit d'asile et aux prestations sociales, le rétablissement d'un délit pour séjour clandestin et le retour de la double peine, entre autres...

Ces textes semblent tout droit sortis du programme du parti lepéniste, si bien que M. Le Pen a dénoncé « un copié-collé » et que Zemmour s'en est félicité ! Certaines de leurs honteuses proposi-

tions se fondent sur un rapport présenté en mai 2022 par le sénateur LR François-Noël Buffet, un rapport dont s'est d'ailleurs inspiré Gérald Darmanin pour écrire son projet de loi !

LR se sent en position de force pour faire avancer ses idées les plus réactionnaires, puisque le gouvernement, sans majorité absolue, a besoin de son soutien au parlement pour que la loi puisse être adoptée.

Et d'ailleurs, sur l'immigration, le gouvernement se différencie de moins en moins de la droite dure.

Sur l'AME, Macron jugeait qu'il y a des « excès », « une explosion des entrées qui sont liées au sujet sanitaire, avec des gens qui viennent pour se faire soigner en France », « sujets que l'on doit regarder et auxquels il faut apporter des solutions ». (\*) Pour Darmanin, le texte de LR « correspond en grande partie à ce qu'il y a déjà dans (le) projet de loi », comme « la fin de la fin de la double peine » pour les étrangers condamnés, l'apprentissage obligatoire du français, ou l'ouverture de prestations sociales après cinq ans voire plus, de résidence en France... Et pour arracher un accord avec LR, il est prêt à durcir encore les conditions de régularisation par le travail. Et on est toujours dans cette cam-

pagne raciste, quand la police demande d'évaluer le taux d'absentéisme des élèves à l'occasion de l'Aïd. A Toulouse, dans certaines écoles, elle a même demandé les noms des élèves absents. Devant la réaction immédiate des enseignants et des parents, le rectorat a battu en retraite.

Dans le même esprit, le gouvernement, sans état d'âme, va aussi chasser les nombreux sans-abri, notamment des familles, loin de Paris pour « libérer » des milliers de places dans les hôtels, mondial de rugby et JO obligent... Et ces précaires sont pour l'immense majorité des migrants, pour qui aucune perspective de solution durable n'est envisagée.

Ces campagnes xénophobes alimentent la haine et encouragent des groupuscules fascistes à passer de plus en plus à l'action.

Un pas a été franchi à St-Brévin-les-Pins (44), où, après un harcèlement pendant des mois par un collectif d'extrême droite, les voitures et la maison du maire ont été incendiées. La commune avait été choisie par le gouvernement pour installer un centre d'accueil de demandeurs d'asile, dans un lieu qui jouxte une école maternelle et primaire. Le maire a donné son accord, et depuis cette

décision, il a été attaqué, menacé, dans des tracts haineux, sans qu'il y ait de réaction des services de l'Etat. Le préfet n'a pas non plus interdit une manifestation locale de néonazis. Une complaisance vis-à-vis des milieux d'extrême droite, voire des groupes fascistes qui doit être mise en lien avec les propos de Macron qui a critiqué E. Borne devant les ministres, parce qu'elle a qualifié le RN de parti « héritier de Pétain ». En banalisant la portée de ces idées, le gouvernement porte la responsabilité de ces événements graves.

Malgré la gravité des faits, et l'émotion provoquée par la démission de l'édile, ni LR ni Renaissance n'ont fait acte de présence à la manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes, dans la petite commune, pour soutenir le maire. ★

**Le 17 juin, mobilisation nationale à l'appel de L'UCIJ – Uni.e.s contre l'immigration jetable contre les projets du gouvernement sur l'asile et l'immigration**

## Plan de transition écologique

## Des objectifs mais pas (encore) de moyens !

Le 22 mai, E. Borne, accompagnée de dix ministres, s'est rendue devant le Conseil National de la Transition Ecologique pour présenter son plan pour la neutralité carbone de la France à l'horizon 2050, avec une première étape en 2030.

Est-ce pour bien montrer que l'on tient compte des « corps intermédiaires » que la première ministre avait pris le soin de se déplacer avec cet aéropage de ministres ? En tout cas, la mise en scène voulait donner l'impression que le sujet était important – et il l'est réellement – et qu'on faisait grand cas de cette instance qui, comme le veut le gouvernement, doit servir à « renforcer le dialogue social environnemental ». Cette annonce, très médiatisée, s'inscrit aussi dans la tactique de Macron pour essayer de tourner la page en engageant l'attention de nos concitoyens sur d'autres sujets que celui, toujours brûlant, de la réforme des retraites.

Lors de cette présentation la Première ministre a chiffré les efforts que devront faire les différents secteurs d'activité pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les transports devront passer de 129 Millions de Tonnes de CO<sub>2</sub> à 92 MTCO<sub>2</sub>/

an ; l'industrie, de 72 à 45, l'énergie, de 47 à 27, le bâtiment, de 64 à 30, l'agriculture de 81 à 68. Pour l'agriculture, secteur le plus épargné par les efforts, le gouvernement se contente d'inciter les acteurs du secteur à « favoriser les puits de carbone » et fixe la fin de l'artificialisation nette des sols.

Ce plan, pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et réduire nos émissions de 50 % d'ici 2030, va nécessiter de gros investissements. E. Borne n'a pas caché que ces investissements nécessaires et massifs vont ralentir la croissance et alourdir la dette. E. Borne a aussi précisé que les efforts devraient être « proportionnels et équitablement répartis » ; les entreprises devront réaliser la moitié des efforts, l'Etat prenant sa part pour 25 %, les particuliers devront supporter les 25 % restant.

A ce sujet, dans un rapport qui lui a été demandé par le gouvernement, l'économiste Jean Pisani-Ferry et l'inspectrice générale des finances Selma Mahfouz ont, eux, chiffrés les investissements nécessaires. Le coût de l'adaptation aux objectifs de neutralité carbone serait de 66

Milliards d'investissements publics supplémentaires par an et exigerait un endettement de 200 à 300 Mds jusqu'en 2030. Le rapport propose 70 mesures chiffrées. Elles s'articulent autour de 3 axes : la suppression des subventions aux énergies fossiles ; l'accroissement de l'endettement, et un impôt sur le patrimoine financier des 10 % des familles les plus riches. Mais de cet impôt, une ISF verte en quelque sorte, le ministre de l'économie a déjà dit qu'il n'en voulait pas ! Quant à la question de l'endettement, elle va se heurter aux critères, certes assouplis, de l'UE.

« Quand on sait à quel point les sociétés avancées se sont montrées incapables de distribuer équitablement les gains induits par la mondialisation, on ne peut qu'être dubitatif sur leur capacité à répartir les coûts de la transition écologique. » Ce n'est pas la réflexion d'un révolutionnaire que nous citons là, mais celle de J. Pisani Ferry.

Ce plan présenté avec des objectifs, mais sans mesures concrètes, doit être précisé d'ici fin juin pour être présenté au Sénat le 19 juin et à l'Assemblée nationale le 17 juillet. ★

**Le conseil national de la transition écologique (CNTE)** est une instance créée par le gouvernement en 2013. Elle a un rôle consultatif. Pour le gouvernement « sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental ». Cette instance comprend 50 membres, dont le président du Conseil économique, social et environnemental (Cese) et le Commissaire général au développement durable (CGDD) ainsi que six collègues : élus locaux, parlementaires, syndicats de salariés, organisations patronales, associations de protection de l'environnement, associations diverses (consommateurs, associations familiales, économie sociale et solidaire, éducation populaire, chasseurs, pêcheurs). Le CNTE est consulté sur les projets de loi concernant l'environnement ou l'énergie et sur les *stratégies nationales relatives au développement durable*, à la biodiversité et au développement de la *responsabilité sociétale et environnementale des entreprises* et la stratégie bas-carbone.

## Droit à polluer, droit à faire de super profits !

Alors que la société tout entière s'inquiète du réchauffement climatique et des atteintes à la biodiversité, au moment où le gouvernement présente un plan pour la transition écologique et que le président lui-même parle de verdir l'industrie, le journal *Le Monde* présentait dans ses colonnes le résultat d'une enquête menée pendant huit mois sur les conséquences des quotas carbone distribués par l'UE aux grandes entreprises polluantes. Cette enquête porte en particulier sur les grands groupes de cimentiers et de sidérurgistes européens. Depuis janvier 2005, (et le système devrait perdurer jusqu'en 2034), les producteurs d'acier, de ciment, de pétrole, d'aluminium... ont reçu de l'UE, gra-

tuitement, des quotas d'émission de CO<sub>2</sub> : un quota gratuit pour 1 tonne de CO<sub>2</sub>. Jouant sur les différents critères d'attribution, ces grands groupes, qui disposaient d'excédents de quotas, les revendaient à des tarifs particulièrement lucratifs aux entreprises qui en avaient besoin.

A l'origine de ce système de « droits à polluer », une intention « louable » : inciter les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, en les faisant passer à la caisse dès lors qu'elles dépasseraient les plafonds annoncés aux autorités. L'enquête montre comment depuis bientôt vingt ans, le système a été détourné de son objectif pour devenir un outil financier permettant à ses bénéficiaires d'augmenter leurs

profits grâce à la revente de ces quotas, revente dont les montants se montent à plusieurs millions d'euros. Le cimentier Lafarge, le sidérurgiste ArcelorMittal, pour ne citer qu'eux, mais bien d'autres encore, ont largement profité de ce système. Les journalistes se sont bien sûr heurtés dans leurs investigations au « secret des affaires », de même que dans les Comités d'entreprises de ces grands groupes, les dirigeants ont fait signer aux représentants syndicaux des clauses de confidentialité. Le journal



« Blocage Total » : 250 activistes du mouvement climat empêchent la tenue de l'AG de TotalEnergies à Paris le 25 mai 2022. Cette année une action semblable s'est tenue avec 700 personnes.

conclue le résultat de son enquête sur ce détournement par ces mots : « indécent, mais légal ! ». ★

## La « pause » réclamée par Macron

## Une phrase malheureuse du président ?

Judi 11 mai, Emmanuel Macron présentait son projet de loi « industrie verte » devant un parterre de 300 invités – ministres, élus, chefs d'entreprise, représentants du patronat, des syndicats et d'associations – rassemblés dans la salle des fêtes de l'Élysée. Dans son discours, il a appelé à « une pause réglementaire européenne » en matière de normes environnementales. Son argument : « préserver les entreprises, concurrencées par des pays moins-disants sur le

plan écologique ». Pour lui, l'Union européenne a fait « plus que tous ses voisins » et elle a désormais « besoin de stabilité ».

Son appel rejoint la demande des députés conservateurs du Parti Populaire Européen qui demandent un moratoire sur plusieurs textes environnementaux du Green Deal européen, notamment ceux sur les projets législatifs liés aux pesticides. Avec cette annonce, Macron a jeté le trouble jusque dans son propre camp.

Du coup, l'Élysée s'est empressé de faire savoir que « le président n'a jamais parlé de moratoire ou d'abrogation des normes actuelles ou en cours de négociation ».

Le discours que Macron a tenu est celui de la défense des intérêts des monopoles français : ceux de l'agro-business, des grandes exploitations céréalières, de l'élevage intensif... qui imposent leurs bassines, leurs élevages industriels, leurs épandages massifs de pesticides... Mais aussi

ceux des grandes entreprises industrielles pour lesquelles il a prévu de débloquent de nouvelles aides sous forme de crédits d'impôts et de millions d'argent public pour financer la formation de la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Loin d'être une maladresse, cette phrase du président, qui a fait beaucoup réagir, traduit bien le fond de sa pensée : ne pas mettre de bâtons dans les roues de « nos » entreprises. ★

## Parcoursup 2023

## Une machine de tri social

La plate-forme qui gère l'admission post-baccalauréat, appelée Parcoursup, a été mise en place dans la douleur et à marche forcée en 2017-2018. Elle avait été présentée comme une solution aux ratés du système APB (service d'admission Post Bac en vigueur de 2009 à 2017) qui demandait déjà aux futurs étudiants d'émettre un certain nombre de vœux pour leur orientation, un algorithme se chargeant de trouver une adéquation entre les vœux formulés (le meilleur si possible) et les places disponibles dans les différentes formations. Le système s'était rapidement grippé du fait de l'explosion du nombre d'étudiants inscrits à l'université (+ 200 000 entre 2010 et 2020) et dans le supérieur en général (+ 500 000 soit 20 % d'augmentation) alors que dans le même temps, le nombre de places proposées dans les universités publiques stagnaient. Plutôt que de proposer des places supplémentaires, le gouvernement avait fait le choix de la « sélection » à l'entrée de l'université.

Parcoursup est une plate-forme d'orientation des lycéens et des étudiants qui recense des milliers de for-

mations. Une fois que les candidats ont repéré la formation qu'ils souhaitent, ils doivent candidater selon un calendrier précis. La plate-forme n'examine pas elle-même les candidatures selon un algorithme : elle se charge seulement de transmettre les candidatures aux enseignants puis les résultats d'admission aux candidats. Charge ensuite aux établissements universitaires d'analyser les milliers de candidatures et d'en retenir un certain nombre en fonction de leurs places disponibles. C'est là qu'entrent en jeu des algorithmes « locaux » qui, en fonction de critères (qui varient selon les formations et leurs niveaux d'exigence), vont présélectionner et classer un certain nombre de dossiers. Il est en effet impossible matériellement pour les services universitaires d'étudier attentivement les milliers de dossiers qu'ils reçoivent, de lire les lettres de motivation des lycéens, etc. L'algorithme va retenir un certain nombre de candidats en fonction des notes de première et de terminale, des résultats aux épreuves de spécialités mais aussi de l'origine géographique, du classement du lycée, du type de baccalauréat (pro ou général). Certaines forma-

tions vont privilégier des résultats en mathématiques, d'autres avantager les bacs généraux au détriment des technologiques, valoriser les activités annexes du candidat, etc. Bref, une véritable jungle opaque où bien peu s'y retrouvent et surtout pas les candidats des milieux populaires.

**Parcoursup est une véritable machine de tri social** qui privilégie les élites (et leurs progénitures) qui ont la connaissance et la maîtrise du système. Derrière une égalité de façade où seul le mérite compterait, se cachent des mécanismes connus des seuls initiés : le choix de tel ou tel enseignement de spécialité, de telle option, le choix d'une langue rare, la réputation de tel ou tel établissement, l'obtention de notes excellentes (notamment dans les matières scientifiques) sont des critères déterminants et discriminants qui favorisent les enfants issus des milieux privilégiés au détriment de ceux des quartiers populaires. On remarque aussi que le fonctionnement du système (CV, listes d'attente, refus) se rapproche de celui de France Travail (ex-Pôle Emploi). Il s'agit en fait d'habituer les jeunes à une société de sélection sociale

mais aussi à une vision néolibérale de marchandisation du savoir. Chacun doit avoir la capacité de « se vendre » par la mise en valeur de ses « compétences ». Combiné au Bac Blanc organisé en contrôle continu, le dispositif Parcoursup engendre une situation anxieuse et pervertit le rapport aux études : il ne s'agit plus d'apprendre, mais de valoriser son dossier en vue d'obtenir une place. Ce système dégrade les relations entre professeurs, élèves et parents au lycée. Compte tenu que les notes comptent dans le processus de sélection, la moindre mauvaise note (ou moyenne) peut être sujet à contestation car elle remet en cause l'orientation et l'avenir de l'élève.

Ainsi, tous les ans, près de 900 000 candidats et leurs parents attendent avec angoisse le verdict de Parcoursup, qui tombe tel un couperet. D'autant plus que beaucoup se retrouvent sur liste d'attente et doivent attendre parfois jusqu'au début du mois de septembre pour savoir s'ils obtiennent une place dans une formation qui sera sans doute choisie par défaut. ★

## Non à la réforme de la voie professionnelle

Les 30 et 31 mai, des initiatives ont eu lieu pour s'opposer à la réforme de la voie professionnelle. Le 31 mai, il s'agissait de dénoncer les nouvelles dispositions pour contraindre les enseignants à accepter des missions supplémentaires à travers le dispositif « Pacte ». Seule la CGT Educ'action appelait à la grève le mardi 30 mai.

À Toulouse, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées ce mardi devant le rectorat. Les participants au rassemblement avaient bien conscience que cette mobilisation devait initier un processus. Les interventions qui se sont succédées ont mis en évidence la violence de cette énième réforme qui « pourrait lui donner le coup de grâce ».

Plusieurs ont souligné la violence qu'elle signifie envers les enseignants.e.s, notamment des filières tertiaires dont un bon nombre vont être démantelées car jugées arbitrairement non insérantes, et à

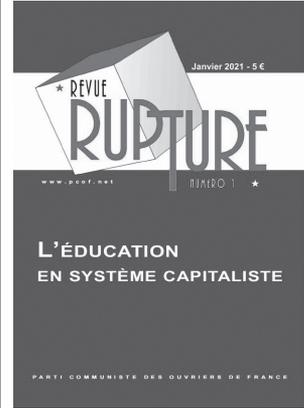
qui le ministre ose proposer une reconversion en tant que prof des écoles par exemple, comme si les métiers étaient interchangeables. C'est du mépris pour les enseignants de la voie pro mais aussi pour les profs des écoles !

La violence s'exerce surtout envers les élèves. Une enseignante dit que ce combat est un « combat de classe », en faisant le lien avec la réforme des retraites. La jeunesse des milieux populaires va être contrainte à deux ans de plus, au détriment de sa santé, et n'aura d'autre perspective que de servir de « chair à patron ». En effet, la réforme prévoit de déstructurer complètement la classe de terminale en plaçant l'examen en mars. Le reste de l'année l'élève aurait le choix entre un « pseudo-stage » qui n'aurait plus aucune fonction de formation mais sera du vrai travail gratuit pour les entreprises, la rémunération étant payée par l'Etat ! ; ou préparer une hypothétique poursuite d'études déjà

bien compromise par Parcoursup. Ce choix est évidemment un leurre !

La réforme prévoit à cet effet de créer des « bureaux d'entreprises » dans les LP, pour pouvoir encore mieux se mettre au service des besoins des entreprises. La réforme prévoit aussi des partenariats avec France Travail, pour mettre les formations le plus possible en adéquation avec les besoins des entreprises.

La formation professionnelle se voit donc démantelée, dérégulée, encore réduite au niveau savoir technique, et vidée de toute ambition émancipatrice. Le tout se fait dans la plus grande précipitation, puisque les annonces datent du 4 mai, l'objectif étant manifestement d'assommer les enseignants et de couper court à la mobilisation, d'autant plus difficile en cette fin d'année scolaire. ★



**Revue Rupture N°1**  
**L'éducation en système capitaliste**

Dans ce numéro, nous recommandons à nos lecteurs, plusieurs articles concernant l'évolution du système éducatif en lien avec les besoins du Capital et de la bourgeoisie, et du développement de la lutte de classe.

**Disponible à notre adresse au prix de 9 € (port compris).**  
Chèque à l'ordre de Société En Avant.

## Discrimination islamophobe à l'école

À la fin des vacances d'avril, un certain nombre de directeurs d'écoles et de chefs d'établissements situés dans les quartiers populaires de Toulouse ont reçu un mail émanant des « correspondants police sécurité » leur demandant de faire remonter le taux d'absentéisme des élèves lors de la fête de l'Aïd qui marque la fin du Ramadan (cette

année le 21 avril). Cette demande à l'initiative de la police a soulevé indignation et colère des enseignants, des syndicats et des associations qui ont dénoncé le caractère stigmatisant et discriminatoire de cette « enquête » menée au nom de la « sécurité », qui ciblait ouvertement les élèves de religion musulmane, ou supposés l'être. L'information a très

vite circulé et les enseignants des écoles ont refusé de répondre à la demande.

Les enseignants sont d'autant plus choqués que, comme toutes les fêtes religieuses, la participation à la fête de l'Aïd est prévue et encadrée pour les élèves comme pour les personnels, au nom du principe de laïcité qui prévoit le libre exercice de sa religion.

Cela n'a jamais posé de problème ! Cibler ainsi les élèves de confession musulmane participe à la dérive idéologique ambiante islamophobe. Le fait que ce soit au nom de la « sécurité » renforce l'indignation légitime provoquée par cette demande. Devant le tollé soulevé, le Rectorat s'est empressé de se désolidariser de cette initiative. ★

**Crise du logement****Les intérêts des promoteurs et les nôtres ne sont pas convergents**

Aujourd'hui tout le monde, y compris le Medef, s'accorde à parler d'une « crise du logement ». Elle frappe un secteur d'activité important, avec des conséquences sur l'emploi. Elle met aussi en évidence une politique désastreuse qui place dans des situations de plus en plus difficiles ceux qui ont besoin de se loger. Alimentée par divers facteurs qui se cumulent, cette crise touche tous les aspects du logement.

**Moins de logements neufs construits**

La crise financière de 2008 avait fait chuter de manière spectaculaire la construction de logements et avait eu de lourdes conséquences au niveau de l'emploi (200 000 salariés en moins entre 2008 et 2015). Ce secteur, qui semblait en phase de reprise a été à nouveau fortement affecté à partir de 2020. La crise sanitaire a provoqué une baisse importante d'activité dans la Construction (chute de 30 % du nombre de permis au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020), alors que, parallèlement, les prix des matériaux bloqués par la paralysie de l'approvisionnement commençaient à grimper. Cette envolée des coûts s'est encore accélérée avec la guerre en Ukraine. La demande, de son côté, chute pour plusieurs raisons. Les crédits sont plus difficiles à obtenir pour les particuliers et la hausse des taux d'intérêt (3,15 % en avril 2023 contre 1,06 % en décembre 2021) est rédhibitoire pour beaucoup d'aspirants à l'accession. Du côté du logement social, les bailleurs sociaux ont vu leurs ressources durement ponctionnées par les réformes des aides au logement, tandis que les collectivités locales ont vu les leurs se tarir avec la suppression de la taxe d'habitation : avec 87 500 logement sociaux agréés en 2020, la chute est de 17 % par rapport à 2019. Quant aux 95 000 agréments délivrés en 2021, ils sont bien en dessous de l'objectif

de construction de 250 000 nouveaux logements sociaux par an que le gouvernement avait annoncé pour 2020-2022.

**Moins de logements disponibles à la location**

La hausse des taux d'emprunt oblige de nombreux locataires qui avaient un projet d'achat à rester dans les lieux, ce qui limite le nombre de logements disponibles sur le marché locatif. L'entrée en vigueur de la loi *Climat et résilience* interdisant la mise en location des « passoires thermiques », nombre de bailleurs privés renoncent à mettre leurs biens en location : parce qu'ils ne souhaitent pas les rénover, ou qu'ils n'en n'ont pas les moyens, s'il s'agit de petits propriétaires. Une partie de ces logements restent vides. La plupart seront rasés, rachetés par des promoteurs qui en feront des résidences aux loyers inabordable. Certains sont récupérés par des marchands de sommeil qui les loueront à des personnes fragilisées. Un autre phénomène inquiétant est la reconversion d'un nombre de plus en plus important de logements en logements touristiques, bien plus rentables (d'autant que jusqu'à la fin de l'année 2022, les propriétaires indécidés pensaient que les meublés touristiques échapperaient au DPE obligatoire (Diagnostic de performance énergétique). Tout cela fait que l'offre de logements à louer a chuté de 46 % entre 2019 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 !

**Une situation particulièrement critique pour le logement social**

Tandis que l'accès au logement privé est de plus en plus difficile pour les ménages à revenus modestes ou moyens, les demandes de logement

social explosent, et les listes d'attente s'allongent. Selon l'Insee, en 2021, moins d'une demande sur 5 a été satisfaite. Entre 2015 et 2021, la dépense publique pour le logement est passée de 42 à 35 milliards d'euros. A elles seules, les APL ont connu une baisse de 2,5 milliards d'euros (soit autant de recettes en moins pour les organismes HLM).

La situation de l'hébergement d'urgence n'est pas meilleure. Si partout les demandes excèdent le nombre de places, la situation est devenue particulièrement critique en région parisienne. A l'approche de la coupe du monde de rugby et des jeux olympiques, près de 5000 chambres d'hôtel utilisées pour l'hébergement d'urgence ont été perdues. Les SDF, qui ne doivent pas pour autant faire mauvaise figure dans les rues, seront déplacés en province.

La situation est également très difficile pour les étudiants. Le nombre de place en cités-U est très insuffisants, et après le stress de Parcoursup vient l'angoisse de trouver un logement pour la rentrée universitaire.

**Mal logés et criminalisés !**

Il est de plus en plus difficile pour de plus en plus de monde de trouver, à un prix abordable, un logement qui correspond à ses besoins. Alors que le logement est le premier poste de dépense des ménages, les demandes se concentrent sur les T2, pas forcément adaptés à la taille de la famille, mais moins chers. Le nombre de personnes en impayés de loyers et de charges augmente et les expulsions locatives se multiplient (17 500 réalisées par les forces de l'ordre en 2022). La proposition de loi, « visant à protéger les logements contre l'occupation illicite » (loi Kasbarian-Bergé), a été adoptée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, le 4 avril 2023. Le texte est passé avec l'appui du centre, de la droite et du Rassemblement National, par 385

voix exprimées contre 147. Il criminalise les pauvres qui doivent choisir entre la prison (s'ils ne quittent pas les lieux) et la rue... !

**Un gouvernement sourd à la détresse sociale, mais attentif aux doléances du patronat**

Depuis son premier quinquennat, le parti pris de Macron est le sacrifice du logement social au profit du privé. C'est le prisme de toute sa politique qui a, jusqu'à présent, refusé de faire du logement une priorité. (Il n'y a même pas de ministre du logement, juste un ministre délégué, nommé in extremis lors du remaniement de juillet 2022.) Mais comme pour l'hôpital public ou l'Education nationale, il est un moment où la situation devient trop critique. En avril dernier, c'est G. Roux de Bézieux, qui a dit qu'il fallait faire du logement une nouvelle « grande cause nationale ». Il parle évidemment au nom des promoteurs qui s'inquiètent de la montée des coûts et de la chute de la construction de logement, alors que les opérations de rénovation profitent davantage aux artisans. Après un premier report, les conclusions du Conseil national de la refondation logement, devraient être discutées en juin ainsi qu'une loi régulant les locations touristiques de type Airbnb. E. Borne a déjà laissé entendre la réponse du gouvernement : demander aux banques de « continuer à prêter » ! Devenu un problème crucial, la crise du logement est un élément de la crise du système. Elle met en évidence toutes ses contradictions et ses dures conséquences pour les classes laborieuses.

Ce n'est pas un « geste » des banques et un gavage des promoteurs qui résoudront cette crise. Les luttes pour le droit à un logement décent à un prix abordable, pour tous, vont se poursuivre et nous devons les soutenir. ★

**Mayotte****Une politique du logement à coup de bulldozers**

« Arrêtez Wuambushu ! ». C'est le titre du communiqué publié le 23 avril par l'association Droit au logement à propos de cette « opération de destruction massive, sans relogement et en l'absence de jugement d'expulsion, de plusieurs milliers d'habitations ». Darmanin la justifie par l'état d'insalubrité du quartier informel de Koungou et par la délinquance qui y règne. La destruction des logements s'accompagne d'une vaste opération de police visant à l'expulsion de très nombreux migrants comoriens.

Mayotte, qui fait partie des Comores, est restée territoire français parce que, dans les années 1970, la France et ses barbouzes ont tout fait pour entraver la décolonisation de cet archipel qui a proclamé son indépendance en 1975. Aujourd'hui département français, Mayotte est un concentré de pauvreté et de misère, d'inégalités et d'injustices : taux de chômage de 34 %, carences du logement social, du système de santé, du système scolaire.

La destruction de ces habitations

s'est faite en application de l'article 197 de la loi Elan du 23 novembre 2018, qui prévoit l'évacuation et la destruction de l'habitat informel à Mayotte et à la Réunion, par simple arrêté du représentant de l'Etat. Comme le souligne le Dal, cette « loi ELAN, pourtant rétrograde, n'est même pas respectée » puisque la proposition de relogement ou d'hébergement d'urgence adaptée à chaque occupant, que prévoit l'article 197, est inapplicable dans la mesure où « Mayotte ne dispose pas

des moyens suffisants de relogement ni même d'hébergement au regard du nombre d'expulsions/destructions envisagées ». Comme le Dal, qui l'a qualifiée « d'opération anti-pauvres, accompagnée d'une communication décomplexée », de nombreuses organisations, dont notre parti, ont dénoncé cette destruction massive et brutale de logements. Elle pénalise les plus pauvres, sans résoudre aucun des problèmes sociaux que connaît Mayotte. ★

## Ouvrières grévistes de Vertbaudet : respect !

Vendredi 2 juin, la section syndicale CGT de Vertbaudet (59) publiait le communiqué « Plus le combat est dur, plus la victoire est belle », rendant compte de leur victoire « pour arracher aux actionnaires » une augmentation de salaires de 90 à 140 € net mensuel en fonction de l'ancienneté des salariées, et l'embauche de trente intérimaires. Une belle victoire assurément qui met fin à une grève commencée le 20 mars en pleine bagarre contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans. Ce jour-là, les militants CGT de l'Union locale de Tourcoing sont venus distribuer des tracts pour appeler à la mobilisation. « *Ça a été comme une évidence, j'ai rangé mon sac dans la voiture et j'ai dit : "on y va"* », a expliqué une des toutes premières grévistes (La Forge de mai) L'effervescence revendicative générale contre la réforme des retraites, le rôle de l'Union locale CGT de tout mettre en œuvre pour élargir la mobilisation contre les 64 ans... ont, à n'en pas douter, contribué à ce qu'une partie significative des ouvrières de Vertbaudet se lance dans la grève, alors que les responsables FO et CFTC de l'entreprise venaient de signer un accord NAO accordant 0 % d'augmentation aux travailleuses.

Sans rire, l'entreprise dira à la presse que ses choix pour les NAO ont été dictés par « *une volonté de concilier au mieux les intérêts des salariés et de l'entreprise* » !

Mais comme dans nombre d'entreprises où le principal souci des patrons est de trouver une ou plusieurs organisations syndicales « responsables » pour avaliser quelques pouilles d'augmentation de salaire – là, en l'occurrence aucune, hormis deux primes –, les grévistes de Vertbaudet ont rejeté la signature de ces syndicats dits représentatifs (FO et la CFTC en l'occurrence). Elles ont cessé le travail, revendiquant 150 euros d'augmentation et l'embauche d'intérimaires.

Depuis la fin du confinement à l'automne 2021, ces refus par les travailleurs d'entériner des accords NAO bien en dessous de l'inflation, pourtant signés entre « partenaires sociaux » se multiplient mettant à mal le fameux « dialogue social ».

Sans être derrière la porte du siège social parisien, on entend la colère du fonds de pension Equistone Partners Europe propriétaire de Vertbaudet, dirigé par E. Fillon (le fils) : « comment soixante-dix ouvrières ont-elles le culot de s'élever contre les sacro-saintes règles du "dialogue social" qui imposent à des travail-

leuses de respecter un accord même s'il est foncièrement mauvais pour elles mais profitable pour nous ? » Visiblement, cette colère de classe contre les grévistes était aussi partagée par les autorités (préfectorales, et bien au-dessus) puisque la police, forcément sur ordre, est intervenue violemment à deux reprises pour disperser le piquet de grève devant l'entrepôt, blessant une ouvrière gréviste, et qu'elle a procédé à deux gardes à vue. Un militant CGT du site a par ailleurs été enlevé devant chez lui par des barbouzes et sérieusement agressé lors d'un guet-apens. Jusqu'au Tribunal judiciaire de Lille qui, saisi par la CGT s'appuyant sur un constat de l'inspection du travail dénonçant le recours à des intérimaires (dans la même proportion que les grévistes) pour faire face à la grève, finit par donner raison à la direction de l'entreprise qui plaidait pour « surcroît temporaire d'activité » ?!

Nul doute ; il ne fallait pas pour le camp d'en face que ces femmes ouvrières payées au smic, pour beaucoup à temps partiel, seules avec enfants, qui n'avaient jamais fait grève, qui refusaient de se soumettre à un accord salarial léonin, puissent avec leur section syndicale CGT sortir gagnante de ce bras de fer !

La justesse de leur combat pour arracher des augmentations de salaires en pleine bataille contre l'exploitation capitaliste que concentre le mot d'ordre du Non aux 64 ans, leur courage et leur détermination ont forcé un large soutien syndical, politique, d'organisations féministes dont Egalité, associatif,... y compris médiatique.

La nouvelle secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, est venue les soutenir sur leur piquet de grève le 14 avril, appelant au boycott de la marque ; une tribune signée par des femmes engagées syndicalement, politiquement, féministes, actrices... parue dans le journal *Le Monde* soulignait avec raison « *qu'elles ne se laisseront pas faire et qu'elles ont droit au respect* ».

Après deux mois et demi de grève, suite à l'accord signé avec la direction, les 72 grévistes décidaient de mettre fin à leur mouvement et vont rentrer la « tête haute dans l'entreprise » bien conscientes que « *le combat fut rude, mais [que] certains signes laissent entendre que nous avons ouvert une porte pour les travailleurs et les travailleuses de ce pays. Le meilleur moyen de saluer notre victoire, c'est d'enfoncer cette porte...* » ★

## Contre la répression antisyndicale, Unité et Solidarité !

Dans le cadre du mouvement populaire qui s'est développé depuis le 19 janvier pour dire Non aux 64 ans, la répression antisyndicale, à l'initiative des directions d'entreprise en connivence avec les préfets, est venue s'ajouter aux réquisitions et à tout l'arsenal des violences policières et procédures judiciaires déployé par Darmanin contre les manifestants. Un document interne de la Direction Générale du Travail en date du 13 mars a même été concocté par l'administration pour mieux licencier les militants. Un « *véritable manuel juridique pour faciliter les licenciements de salariés protégés en justifiant des décisions d'autorisation administrative pour motif disciplinaire de grévistes, avec son mode d'emploi : comment, avec les constats d'huissier, licencier un syndicaliste pour fait de grève après convocation à la police* » a déclaré le syndicat CGT du ministère du travail.

Mais avec ou sans « manuel » la liste est longue de ces travailleurs qui sont menacés de perdre leur emploi pour fait de grève. Quelques cas parmi de nombreux autres où la solidarité s'est largement exprimée :

- A Sorgue (84), c'est le secrétaire général de la CGT Eurengo (poudrerie)

qui est poursuivi et condamné pour diffamation au sujet d'un tract syndical datant... d'octobre 2020 intitulé « *Eurengo Sorgues, foyer de contamination, de précarités et d'imbécillités* ». Un rassemblement de soutien a eu lieu le 2 mars devant le tribunal d'Avignon.

- Au SDIS des pompiers de l'Essonne (91), c'est la convocation le 15 mars du secrétaire général de la CGT à un entretien préalable à sanction pour avoir exercé son droit d'expression dans une vidéo dénonçant les conditions de travail, le manque de moyens et les conséquences des départs à la retraite à 64 ans.

- A La Poste, à Nantes, ce sont 7 syndicalistes qui ont reçu une assignation sur plainte « pour entrave à la circulation des biens et des personnes » ; responsables syndicaux, ils ont été ciblés sur un piquet de 60 personnes. Devant la mobilisation pour les soutenir, le 23 mars, la direction de la Poste a retiré sa plainte devant le tribunal le jour de l'audience.

- A Albi (81), suite à la manifestation du 30 mars, 6 manifestants, dont 3 syndicalistes de Sud, FSU et Confédération Paysanne sont interpellés à 8h à leur domicile familial et mis en garde à vue 24h pour « dégra-

dation de bien public » pour avoir déplacé une barricade en bois ! les manifestants venus les soutenir sont restés devant le commissariat jusqu'à leur libération.

- Dans le Loiret (45), un rassemblement a eu lieu le 5 avril devant la Direction Orléans la Source pour s'opposer à la mise à pied sans solde du secrétaire SUD PTT dans le cadre de la mobilisation contre les 64 ans.

- A Port-de-Bouc (13), c'est un responsable CGT des agents territoriaux qui a été interpellé pour « outrage à agent », ce qui a suscité une mobilisation de 200 personnes devant le commissariat de Martigues.

- A Saint-Quentin-la-Motte (80), sur le site de SGD Pharma (fabriquant de flacons pour l'industrie pharmaceutique), appel à la grève de la CFDT, le 9 mai, contre la mise à pied de 7 ouvriers (4 à Saint-Quentin et 3 à Sucy-sur-Marne (94) suite à la dernière grève pour les salaires.

- A Choisy-le-Roi (94), suite à leur action depuis le 2 mai pour des augmentations de salaires et la reconnaissance de leur qualification, les chauffeurs de bus municipaux en grève se sont heurtés, le 23 mai, au déploiement de la police nationale. Une syndicaliste a été blessée et emmenée aux urgences et un autre

mis en garde à vue 48h.

- A Jargeau (45), 100 ouvriers de la Laiterie Saint-Denis de l'Hôtel (LSDH) sont en grève avec piquet pour contester l'accord suite aux NAO signé par la CFDT et exiger 300 € d'augmentations. Le 29 mai, le délégué syndical CGT est agressé par un « jaune » pour l'empêcher de distribuer un tract.

- A la SNCF, à Mulhouse (68), le 30 mai, un rassemblement a eu lieu devant l'hôtel de police, en solidarité avec un syndicaliste de SUD Rail TER Grand Est, suite à sa convocation par la police après une action de l'intersyndicale au motif « d'organisation d'une manifestation illégale ».

La CGT a appelé à faire du 1er Juin une journée nationale d'action contre les atteintes aux libertés, discriminations syndicales, aux poursuites judiciaires et atteintes aux locaux. A cette occasion, la nouvelle secrétaire générale de la CGT s'est déplacée à Montluçon pour dénoncer cette situation et apporter son soutien au secrétaire général de l'UD qui, à lui seul, cumule « 17 convocations au commissariat ou à la gendarmerie, 9 passages au tribunal, une mise en examen, 2 relaxes et 6 condamnations » pour son action syndicale ! ★

Bordeaux

# Répression contre 5 militants syndicalistes d'EDF

**M**ercredi 24 mai à 6 h du matin, cinq agents d'EDF ont été interpellés et emmenés manu militari à l'Hôtel de Police de Bordeaux. Trois sont libérés jeudi en fin de journée, sans charge contre eux ! Les deux derniers ne sortiront du tribunal que vendredi après-midi. Que leur reproche-t-on ? Le 4 avril 2023, une manifestation a été organisée dans le but, entre autres, de couper l'électricité de la gare de Bordeaux et de 22 000 foyers à l'entour. C'était pendant la longue période de manifestation contre la retraite à 64 ans et face à un gouvernement sourd et méprisant qui ne reçoit pas l'intersyndicale : la colère était grande. Les 5 ont-ils été pris au hasard ? Cela reste à déterminer, mais cette attaque violente contre le syndicalisme démontre l'importance de la lutte des sections CGT de l'Energie depuis 4 à 5 mois, en Gironde comme dans tout le pays. C'est aussi la preuve que le « il faut tourner la page » n'était qu'un slogan creux et trompeur de Macron.

Nous avons été plusieurs centaines au total, pendant 3 jours, à répondre à l'appel de l'UD CGT qui a organisé un rassemblement à côté du commissariat dès 11h le premier jour. Les militants se sont relayés, qui quelques heures, qui 3 jours d'affilée. Le mercredi, alors qu'un



Bordeaux : rassemblement de soutien avec les agents EDF interpellés

autre rassemblement à l'appel de la Coordination Liberté 33 devait se tenir à la Préfecture en défense des libertés attaquées par le gouvernement, avec une audience prévue à 18h, avec la participation du SG de l'UD CGT33, est le moment choisi par la préfète pour faire donner la troupe face à notre mobilisation devant le commissariat ! Demi-heure de tension mais sang-froid du côté des militants et union totale face aux CRS à moins d'un mètre, pour finalement voir le cordon de CRS reculer sur l'autre trottoir. Les chants partisans et militants ont soudé nos rangs jusqu'à l'annonce du lever du piquet à 19h30. De 18h à 19h30, un afflux de soutiens arrive pour renforcer en nombre : 200 à 300 personnes. Une provocation policière qui n'a

fait qu'élargir le soutien aux militants CGT poursuivis, l'ensemble des organisations composant le Comité Liberté 33 LDH, ATTAC33, Planning familial, AG féministe, RESF, ASTI, Sud Santé Sociaux 33, Youth For Climate Bordeaux, Collectif AntiCRA 33, Solidaires Informatique 33, Extinction Rébellion Bordeaux, Radio La clé des ondes - rejoignant le piquet et apportant leur soutien. Notre parti a été présent avec une pancarte : « Ils s'en prennent aux libertés pour imposer la régression sociale ».

Rendez-vous est donné le vendredi matin à 6h ; les 2 électriciens ont été transférés au tribunal dans la journée. Nous restons toute la journée drapeaux au vent. De nombreuses organisations ont contribué au suc-

cès du rassemblement de soutien aux électriciens pendant ces 3 jours de mobilisation : UD CGT, UL CGT Presqu'île, Fédérations CGT Commerce et services, Dockers, Retraités d'EDF, FSU, UNEF, NPA, Révolution permanente, Lutte Ouvrière, PCF, PCOF, LFI... Des électriciens sont également venus de Golfech. Au final, ils sont libérés mais sous contrôle judiciaire et limitations de libertés jusqu'au procès, le 21 novembre. L'UD CGT Gironde conclut ainsi : « La meilleure réponse : la lutte sociale à continuer et à amplifier pour le progrès social et la justice ». Quant à l'intersyndicale du CSE CNPE du Blayais, elle dénonçait dans un communiqué : «...Ce lundi à Cannes, et ce mardi à Bordeaux, cet Etat retranché dans son bunker de l'Elysée, aidé par des directions complaisantes, envoyait sa police, dès 6h du matin pour arrêter des militants syndicaux CGT, chez eux, devant leur famille, comme s'ils étaient des fous criminels armés et dangereux !... ».

Le mouvement contre la retraite à 64 ans a contribué à éveiller au combat contre cette société briseuse de vies, qui n'est qu'exploitation et répression. La lutte contre la répression antisyndicale fait partie de la lutte de classe. ★

Correspondance Bordeaux

## Solidarité contre la répression antisyndicale à Saint-Florent-sur-Cher (18)

**D**ans cette ville ouvrière où l'Union locale CGT et le Comité de Coordination de la Métallurgie avaient impulsé un collectif contre les fermetures d'usines, 5 militants de l'UL CGT ont été convoqués le 15 mai, à titre individuel, en comparution libre à la gendarmerie de Saint-Florent à la suite d'une plainte de la Direction interrégionale des routes centre ouest (DIRCO) pour « dégradations de biens publics et entrave à la circulation » lors de la manifestation du 23 mars organisée par l'intersyndicale.

Cette manifestation avait pourtant bien été déclarée en préfecture avec son parcours habituel sur la nationale, elle s'est achevée par une distribution de tracts sur un rond-point de zone industrielle où avait été dressé un barrage filtrant. Pour autant, c'est la gendarmerie qui, de son propre chef et sans concertation avec les organisateurs, a décidé de dévier la circulation en amont et dans les deux sens, provoquant de fait « l'entrave à la circulation ». Et vu qu'aucun véhicule n'arrivait en bout du rond-point, le feu, comme de coutume, a été mis aux pneus et palettes.

La Direction des routes allègue plus

de 11 000 euros de réparation du bitume qui aurait été dégradé de ce fait alors qu'il est notoire que cette nationale n'est que peu entretenue et qu'elle absorbe un trafic de plusieurs dizaines de milliers de camions tous les ans chargés de munitions et missiles vers l'aérodrome militaire de Châteauroux.

Le 15 mai, le jour de la convocation des 5 de l'UL de St-Florent à la gendarmerie, un dispositif de gendarmes lourdement armés, comme pour une alerte terroriste, a bloqué les deux accès de la ville par la nationale, sans pour autant décourager les manifestants venus à plus de 200 par des chemins détournés au rassemblement de solidarité prévu devant la gendarmerie.

Le 1er juin, pour la journée d'action contre la répression antisyndicale à l'appel de la CGT, les militants syndicalistes, comme ceux du collectif « Bassines non merci » et les militants des organisations politiques LO, PC, NPA, PCOF, se sont donné rendez-vous autour du barbecue de la solidarité organisé par l'UD CGT du Cher devant la préfecture à Bourges. Une délégation de la CGT a été reçue en préfecture pour, à nouveau, redire



Saint-Florent-sur-Cher : rassemblement contre la répression antisyndicale

sa totale opposition aux faits reprochés et s'insurger contre la décision du procureur de traduire les militants en justice le 21 décembre. Les faits allégués dont on ne peut, dans le contexte d'une action collective, accuser des individus en particulier, ne répondent qu'à la volonté manifeste du pouvoir de criminaliser l'action syndicale en ciblant en particulier les militants CGT dans le cadre d'une action de l'intersyndicale. Essayant par-là même, dans un même mouvement, de semer la division entre toutes celles et ceux engagés contre les 64 ans afin de pouvoir avancer dans la tentative de restreindre le droit de manifester.

Dans son compte rendu, la délégation qui a été reçue par la préfecture a dit combien cette répression antisyndicale ne faisait que renforcer la colère de tous les militants, syndicalistes ou non, contre une police et une justice au service de l'Etat, au service d'un Président pour imposer sa loi par la force et leur détermination à poursuivre le combat.

Les camarades de notre parti apportent toute leur solidarité à nos camarades de combat de l'Union locale CGT de Saint-Florent-Cher, victimes de cette répression antisyndicale. ★

Correspondance  
Cellule Gaston Cornavin

## La RATP, une entreprise comme les autres

Qui prend le métro ou le bus aujourd'hui à Paris ou en région parisienne est obligé de remarquer ce flocage bleu et blanc avec en grand « Ile de France Mobilités » (IDFM) sur les voitures de métro ou sur les bus. Petit à petit, aux yeux des usagers, le logo de la RATP historique semble s'effacer derrière celui d'Ile de France Mobilités. Depuis les différents actes de décentralisation, IDFM est l'autorité régionale en matière de transport, pilotée par le Conseil régional avec, à sa tête, la Présidente de région, Valérie Pécresse. IDFM organise, coordonne et finance les transports publics de voyageurs d'Ile-de-France, qui sont assurés par la RATP, la SNCF/Ile-de-France et les compagnies de bus privées regroupées dans l'association Optile. Derrière ce logo bleu et blanc, c'est l'organisme de tutelle (politique, financier et administratif) qui veut faire de la RATP comme de la SNCF/Ile de France des transporteurs comme les autres. Les ramener à minima à de simples gestionnaires d'infrastructures pour, dans le cadre d'appel d'offres, ouvrir la voie à d'autres monopoles de transports, notamment privés, et ce quel que soit le mode de « mobilité ».

En région parisienne, comme partout, le transport s'éloigne toujours plus de la notion de « service public » pour

devenir chaque jour un peu plus une marchandise comme une autre.

### Après la filialisation des Bus, un autre tournant historique pour la RATP

A la fin du mois de mai, IDFM vient de décider d'octroyer l'exploitation de deux nouvelles lignes du futur métro automatique du Grand Paris Express (les lignes 16 et 17) à Keolis. Une première depuis la création de la RATP en 1948 et tout à la fois un marqueur politique et économique hautement symbolique quant à l'avenir dévolu à l'entreprise historique. Filiale de la SNCF à 70 % et de la Caisse de dépôts du Québec à hauteur de 30 %, Keolis exploite déjà les métros sans conducteurs à Lille, Rennes, Lyon, Dubaï et Shanghai. En lui donnant la gestion de ces deux futures lignes à compter d'octobre 2026 pour un contrat de sept ans et plus, avec à la clé quelque 300 millions de recettes envisagées, Ile de France Mobilités franchit plusieurs marches d'un coup dans le démantèlement en cours de la RATP.

L'idée du passage à la concurrence, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, de l'ensemble du réseau de surface de la RATP – avec

ses 19 000 salariés – tout juste intégrée dans les têtes des agents de la RATP, en tout cas chez celles et ceux ne travaillant pas dans les BUS ou le tramway, Ile de France Mobilités vient de siffler de façon retentissante la fin du monopole historique de la RATP dans l'exploitation de lignes de métro en région parisienne.

Si les transports sont devenus une marchandise comme une autre, la RATP est aussi une entreprise comme une autre (aujourd'hui Groupe-RATP), ramenée, si on prend le contrat passé pour ces deux nouvelles lignes, au seul entretien des rails, des tunnels, des aiguillages, des portes palières automatiques... Bref, des secteurs de la production marchandise transport, où du point de vue capitaliste la rentabilité est la plus faible.

Ce qui ne sera pas sans conséquence en termes de conditions d'effectifs, de conditions de travail et de salaire qui pourront être imposées aux ouvriers versés à l'entretien des infrastructures de ces futures lignes de métro.

Mais si ces deux lignes du Grand Paris Express viennent d'échapper à la RATP, celle-ci pourra se consoler puisqu'avec sa filiale RATP Dev, développée spécialement pour ces types d'appels d'offres, elle va pouvoir exploiter en commun avec... Keolis, les 32 km du futur CDG Express, com-

munément appelé le train des riches, qui va relier la gare de Paris Est à Roissy-CDC en vingt minutes.

### Et la maintenance ferroviaire filialisée!

S'il fallait encore un argument supplémentaire pour illustrer ce démantèlement en cours de la RATP, c'est la direction elle-même qui vient de le donner en annonçant, le 10 mai, que les activités de maintenance des trains et des organes des métros des lignes existantes vont se faire en intégrant des opérations de « prestation de service » confiées au sein ou à l'extérieur des ateliers de la Régie à des entreprises comme Alstom, Bombardier, SNCF-Mastéris, RM-Système, Ouille-Industrie, Arterail... ou autres.

Toujours avec le même argument totalement éculé que la concurrence permettrait de faire baisser les coûts ! Disons plutôt qu'en mettant en concurrence toutes ces entreprises pour leur permettre de capter des parts de marché, y compris public, c'est l'aggravation de l'exploitation de la force de travail de tous les travailleurs dont il est question et celles des conditions de transport et de tarifs pour les usagers. ★

Comité du Pcof à la RATP

## La Bourse du travail de Massy (91) reste aux syndicats !

C'est en pleine mobilisation contre les 64 ans, le 22 février, que le maire de Massy (91) a convoqué les organisations syndicales de la Bourse du travail (CGT, FO, CFDT) pour leur signifier sa volonté de récupérer une partie de leurs locaux. Les responsables des Unions locales CGT et FO ont fait savoir qu'il n'en était pas question, la CFDT étant prête à trouver des solutions !

Pour justifier cette OPA sur une partie des locaux syndicaux, le maire prétextait la nécessité de donner des locaux aux associations qui se sont organisées avec l'arrivée de milliers de nouveaux Massicois qui, pour un bon nombre, ont trouvé à se loger dans les immeubles flambant neuf autour de la gare TGV.

Construite il y a trente ans dans ce qui était la vieille zone industrielle de Massy, la Bourse du travail a vu en effet son environnement radicalement se transformer avec l'arrivée du TGV et de la gare. Les vieilles usines ont été rasées (une des dernières, si ce n'est la dernière, était la fonderie Senpof où les ouvriers ont mené une grève de plusieurs semaines avec l'Union locale CGT « à titre préventif » pour anticiper sa fermeture et toucher des

indemnités conséquentes). Plusieurs sièges sociaux de grandes entreprises comme Carrefour s'y sont installés.

En prétextant les besoins des associations en locaux, le maire a non seulement essayé de mettre les organisations syndicales en porte-à-faux avec les « nouveaux » Massicois, mais tout en rondour, a présenté son OPA pour une période limitée (3 ans) à l'issue de laquelle mairie et organisations syndicales, signeraient une convention d'occupation des lieux !

Qui pouvait croire en ce scénario quand, un peu partout dans le pays, les municipalités de droite (le maire de Massy est à l'UDI) poussent les syndicalistes hors de leurs Unions locales ou départementales qu'ils occupent depuis des lustres.

Refusant l'ultimatum fixé au 31 mai, la CGT, FO et Solidaires se sont engagées à tout faire pour empêcher cette OPA sur une partie de leurs locaux. Engagées depuis le 19 janvier dans le cadre de l'intersyndicale contre les 64 ans, y compris avec Solidaires qui n'est pourtant pas domicilié à la Bourse du travail, les liens entre les unes et les autres devenus plus fluides ont facilité l'organisation de la riposte à la hauteur de l'attaque.

Le samedi 13 mai, le maire, à grand renfort de publicité, tenait une réunion publique dans la grande salle de la ville pour présenter son bilan à mi-mandat. Une centaine de militants CGT, FO et Solidaires, mobilisés depuis des mois, ont repris leurs chapeaux et drapeaux et s'y sont invités ainsi que des militants d'Attac et de la LDH.

Ne pouvant faire autrement, le maire a été obligé de laisser les responsables des Unions locales CGT et FO, comme les représentants des Unions départementales, monter à la tribune. Ils ont dénoncé cette mise en concurrence factice organisée par le maire entre les associations et les syndicats pour légitimer la récupération des locaux de la Bourse.

L'ancien maire de Massy (PS) de 1974 à 1995, sous la mandature duquel fut construite la Bourse du travail, sollicité, avait adressé un mail de soutien à la secrétaire de l'Union locale CGT qui disait notamment : « j'ai été membre de la direction confédérale de la CGT... j'ai voulu que les syndicats de Massy puissent exercer leur mission dans un bâtiment moderne... rompant ainsi avec ces locaux syndicaux délabrés que j'ai connus dans toute la France... »

Moment également difficile pour le maire, quand on sait les liens qui unissaient cet ancien maire avec l'équipe de droite qui lui a succédé ! Au mégaphone, de la salle et à l'extérieur, les militants CGT scandaient « nous ne lâcherons rien », « de l'argent la ville en a, des locaux pour les associations, non à l'expulsion de la Bourse du travail ».

Le 22 mai, la veille du conseil municipal où l'intersyndicale avait fait savoir qu'elle s'y inviterait, le maire a appelé les organisations syndicales pour pouvoir les rencontrer et leur dire qu'il jetait l'éponge.

En prévision d'un coup de force de la mairie, le 31 mai (date de l'ultimatum), l'Union locale CGT avait réservé la grande salle de la Bourse pour mobiliser ses militants à venir défendre les locaux. Cette journée fut transformée en une journée porte ouverte festive intersyndicale où le projecteur fut mis sur l'histoire des Bourses du travail, les luttes en cours avec l'appel à participer le 3 juin à la mobilisation pour la défense de l'hôpital public de Longjumeau et, bien sûr, au 6 juin. ★

Cellule Internationale

# Retour sur l'engagement de la jeunesse dans le « non aux 64 ans ! »

Une des éléments marquant de la mobilisation contre la réforme des retraites est l'importante participation des jeunes. Lycéens et étudiants sont venus plus massivement dans les manifestations à partir du 23 mars, après le recours au « 49.3 » et l'intervention de Macron assimilant les manifestants à une « foule » sans légitimité, voire à

des « factieux ». Pour les lycéens, cette date correspondait également à la fin des épreuves écrites de spécialité du bac général et technologique qui se sont déroulées les 20, 21 et 22 mars. Mais, de nombreux jeunes étaient déjà présents dès les premières journées de mobilisation. Parmi eux, beaucoup de jeunes travailleurs pour qui la réforme des

retraites a mis en évidence tout ce qu'ils rejettent du monde du travail dans lequel ils viennent d'entrer, et qu'ils ne veulent pas subir pour toute la vie qui s'annonce devant eux ! C'est ce qui ressort des témoignages de Louis, jeune jardinier en apprentissage aux espaces verts d'une collectivité locale, et de Malik, jeune livreur à vélo au statut d'auto-entre-

preneur (les prénoms ont été changés). Ils ont puisé dans le mouvement une nouvelle expérience de lutte, une confiance dans la mobilisation collective, un encouragement à poursuivre leur engagement militant et un renforcement de leurs convictions révolutionnaires qu'il faut en finir avec le système capitaliste. ★

## « Surexploités et mal payés, on ne veut pas le faire jusqu'au cimetière ! »

## Témoignages croisés d'un jeune apprenti et d'un jeune livreur à vélo

**La Forge** : Quand on a 19 ans ou la trentaine, comme vous, la retraite c'est loin. Pourquoi vous êtes-vous sentis concernés par cette réforme ?

**L. (jardinier en apprentissage)** : Je vois mes parents, je vois mes collègues qui approchent des 60 ans et qui n'en peuvent plus. Je sais aussi que certains qui partent à la retraite décèdent quelques mois plus tard. Moi-même, même si je viens seulement de commencer à travailler, je vois déjà les effets sur mon corps : j'ai déjà mal au dos et deux tendinites. Si je dois encore travailler 45 ans, j'en aurai d'autres !

La troisième raison, c'est qu'à mon âge, on découvre plein de plaisirs de la vie : pouvoir profiter des gens autour de soi, de la culture, de l'art ; pouvoir faire du sport, pratiquer des activités bénévoles... Or, on est en train de nous dire que c'est le travail qui va nous bouffer tous ces temps de vie !



**M. (livreur)** : Dans un de nos tracts, nous avons expliqué pourquoi il était important pour nous de participer à ce mouvement : « Nous sommes des coursiers, avec le statut d'auto-entrepreneur, certains d'entre nous ont des papiers, d'autres non, mais nous sommes tous des travailleurs et c'est pour ça que nous sommes là aujourd'hui, avec tous les autres travailleurs ». Nous ne voulons pas être seulement « des ombres discrètes qui se faufilent dans les rues de la ville, qui pédalent jusqu'à tard le soir, 7 jours sur 7, qui prennent tous les risques pour ne gagner que quelques

centaines d'euros au cours d'un mois de travail » et « comme tous les travailleurs, nous voulons pouvoir nous loger, nous chauffer, nous nourrir, vivre et faire vivre nos familles avec notre travail ». Les plates-formes qui sont nos véritables employeurs ne paient aucune cotisation et, en cas de maladie ou d'accident, nous sommes très peu couverts. Nous voulons une vraie protection sociale et que notre travail d'aujourd'hui nous assure une retraite, quand demain nous ne pourrions plus travailler.

**La Forge** : Pourquoi, vous êtes-vous syndiqués ?

**L.** : Pour moi, c'était en décembre, juste avant le mouvement contre la réforme des retraites. Mon apprentissage de jardinier se passe dans une collectivité locale. Quand je suis arrivé, la première chose qu'on m'a dite : « tu n'auras pas de CDI, n'y pense même pas ! ». Dans les services de la Ville, il y a 30 départs non remplacés (10 % de l'effectif). C'est compensé par les pressions de l'encadrement, l'augmentation des charges de travail et des cadences – avec du mauvais matériel, en plus ! – C'est tout ça qui m'a fait sauter le pas.

**M.** : En tant que livreurs, nous avons des revendications vis-à-vis des plates-formes (augmentation de la rémunération, fourniture gratuite de notre matériel de travail, couverture sociale, arrêt des blocages de compte) et vis-à-vis de l'État (régularisation de ceux d'entre nous qui sont sans papiers). Nous avons déjà fait grève une fois, fin 2021, et pas mal d'entre nous sont adhérents d'une association de livreurs, mais nous avons vite compris que, sans le syndicat, nous n'avons aucun poids vis-à-vis des plates-formes. Comme nous l'avons écrit dans un tract pour le 1<sup>er</sup> mai appelant les livreurs à rejoindre notre section CGT : « C'est en luttant tous ensemble, avec l'appui et la solidarité de tous les travailleurs que nous arriverons à construire le rapport de force nécessaire pour combattre l'exploitation, améliorer notre situation, obtenir des papiers pour ceux qui n'en n'ont pas ».

**La Forge** : Qu'est-ce qui vous a paru le plus important dans ce mouvement ?

**M.** : La lutte, ce n'est pas facile. Parfois on est nombreux, parfois moins. Au niveau des livreurs, il y a beaucoup d'obstacles : la précarité financière, l'isolement et la peur. Le fait qu'on ait pu se retrouver tous ensemble et nombreux dans la rue, permet de surmonter les craintes. Ça donne du courage et de la confiance dans la lutte. Notre participation, bien visible, nous a permis, en retour, de gagner la solidarité d'autres travailleurs.

**L.** : Une grande partie de la jeunesse n'est pas encore dans la bagarre. Il y a de l'anxiété, nourrie par la crise climatique (« On va tous crever ! ») et un certain défaitisme (« Tu t'imagines qu'on va avoir une retraite ! »). Chez les lycéens et les étudiants, il y a la réalité de la sélection qui rend plus difficile la mobilisation (crainte de perdre sa bourse, d'avoir un mauvais dossier Parcoursup). Mais il y a une nouvelle génération de militants qui se lève. Certains, souvent venus de familles aux professions plus intellectuelles, sont beaucoup dans l'émotion. Ils ont réagi très fortement à l'usage du 49.3, sont beaucoup dans les casserolades et, pour certains, dans des actions plus radicales. Parmi les jeunes travailleurs, l'important c'est que beaucoup ont aujourd'hui une meilleure image du syndicalisme. Certains se syndiquent via internet et sont encore des « syndiqués isolés », mais ce qui est déjà bien, c'est que le syndicat leur apparaît comme un outil nécessaire pour la lutte. L'important, c'est de construire des collectifs de lutte, car c'est seulement par la grève qu'on peut imposer un rapport de force suffisant.

**La Forge** : Que pensez-vous du mot d'ordre « Capitalisme broyeur de vies, ce système on n'en veut pas, on le combat » mis en avant par le PCOF ?

**M.** : Oui, le capitalisme broie nos vies. Beaucoup d'entre nous l'ont déjà risquée en traversant le désert puis la Méditerranée, pour fuir la



misère ou les guerres dont les pays impérialistes et les autocrates de nos pays sont responsables. Et ici, on trouve l'exploitation et une vie pleine de difficultés. C'est pourquoi nous avons beaucoup repris dans les manifestations : « les jeunes dans la galère, les femmes dans le précaire, les vieux dans la misère, de cette société on n'en veut pas, on la combat ».

**L.** : Le mouvement a fait grandir la conscience politique. Il faut aller plus loin que « Macron démission ! » et que les mots d'ordre anti-Macron. Il est important d'aller à la racine des choses ! ★



**Camp d'été 2023 : bien décidé.es à combattre ce système !**

« Après la participation massive des jeunes dans les mobilisations contre la réforme des retraites ..., les jeunes engagé.es sont toujours mobilisé.es, côte à côte, solidaires et unis avec les ouvrière.es, les chômeurs.es et les masses populaires. » Le refus d'être de la « chair à patrons » (« Ni chair à patron, ni chair à canon ») et l'aspiration à une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste-impérialiste seront au cœur des échanges lors de la rencontre que l'Union des jeunes révolutionnaires organise en Charente, près de Sainte-Soline les 14, 15 et 16 juillet prochain. Le flyer d'appel qui précise le contenu et les modalités pratiques pour participer à cette rencontre est consultable sur le Facebook de l'UJR (Union-des-Jeunes-Révolutionnaires-UJR-France) ou en écrivant à [contact@ujr-fr.org](mailto:contact@ujr-fr.org)

# De l'argent pour la santé, l'école, les salaires et les pensions, pas pour faire la guerre

Dans notre journal de mai, nous avons donné des éléments sur le « paradoxe » de la loi de programmation militaire 2024-2030 entre le montant très élevé du budget qui lui est consacré – 413 milliards d'euros – soit 40 % d'augmentation par rapport à la précédente loi (2019-2025) et les baisses ou le décalage dans le temps des livraisons de nouveaux matériels militaires. A tel point que plusieurs analystes civils et militaires s'insurgent bruyamment contre les « réductions dans les acquisitions de nouveaux matériels » que ce soit pour l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air. Ils disent leur « incompréhension » de voir que Macron et le gouvernement ne « tirent pas les bonnes leçons de la guerre en Ukraine » et qu'ils ne préparent pas suffisamment les armées et la société à la guerre de « grande intensité », comme celle qui se livre actuellement en Ukraine.

Autour de ce budget de guerre, on assiste à une intense propagande militariste qui essaie d'imposer l'idée qu'il n'y a rien de plus important que de se « préparer » à la guerre, cela au moment où la contestation ouvrière et populaire, celle de la jeunesse, pose en grand la nécessité de répondre à leurs exigences vitales. Il est clair que nous n'allons pas « regretter » qu'il y ait moins de tanks, moins d'avions ou

de sous-marins et arrêter de dénoncer l'armement nucléaire. Ou entrer dans des débats sur la politique de « défense » qu'il faudrait développer pour « protéger les intérêts de la France, « deuxième puissance maritime mondiale », en oubliant que ce « statut » traduit en réalité la domination coloniale qu'exerce l'impérialisme français sur les colonies du Pacifique (Polynésie française, Kanaky...), de l'Océan Indien (La Réunion, Mayotte...), de l'Amérique du Sud (Martinique, Guadeloupe, Guyane)... sans parler de ses bases en Afrique, au Moyen-Orient.

Cette loi de programmation, portée par le ministre de la « défense », a fait l'objet d'une première discussion à l'Assemblée nationale, avec plus de 229 amendements adoptés en commission (sur les 700 déposés), dont la majorité sont venus des partis qui soutiennent le gouvernement. Mais le groupe LR, celui du RN, de LFI, et du PCF ont également obtenu le vote de certains de leurs amendements (quasi-siment le même nombre chacun). Le vote final à l'Assemblée devrait intervenir le 6 juin (!), puis le texte passera au Sénat.

Les représentants des partis de la Nupes ont fait savoir qu'ils ne voteront pas la LPM. Tant mieux. Ceci dit, certaines de leurs propositions pour une « autre politique de défense » posent des questions de

fond, comme la proposition d'une conscription citoyenne obligatoire de 9 mois (proposée par LFI), ou le fait de reprendre la vision de la France, puissance maritime mondiale, dont il faudrait défendre les « intérêts » ou le « rétablissement du lien entre l'armée et la nation » et le maintien de la bombe nucléaire comme moyen de dissuasion...

Macron espère pouvoir annoncer l'adoption de cette loi, le 14 juillet. La date ne doit rien au hasard : elle traduit l'obsession de Macron de vouloir se présenter comme le grand artisan et décideur de la politique internationale de l'impérialisme français, dans laquelle la dimension de puissance militaire nucléaire, « présente sur toutes les mers du monde », est de plus en plus assénée.

## Faire grandir l'opposition à la militarisation et à la politique de guerre

Les responsables de la droite critiquent les « abandons » en matière de matériels et insistent pour pérenniser les sommes annoncées, reprochant à Macron et à son gouvernement de manquer de fermeté et de volonté de tenir leurs engagements. Mais, idéologiquement et politiquement, ils ne peuvent pas rejeter

un budget de 413 milliards pour la défense, le plus gros budget de toute la Cinquième République.

La dénonciation de la LPM peut être l'occasion de faire grandir l'opposition populaire à la politique réactionnaire et dangereuse qu'elle promeut. Les débats autour des priorités données à l'arme nucléaire ont mis en lumière les nombreuses « omissions » ou silences concernant son « coût réel ». La hausse serait de 60 % (par rapport à la précédente LPM) et elle concernerait la modernisation des ogives, le coût de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires lanceurs de missiles nucléaires (la principale composante de la dissuasion), la construction du porte-avions en remplacement du Charles-de-Gaulle, sans parler de l'entretien des Rafale lanceurs de bombes nucléaires, les laboratoires de simulation d'essais nucléaires et le coût de la gestion des déchets nucléaires... Tout cela, va au-delà des 53 milliards prévus dans la LPM.

Mais il y a une urgence immédiate, celle de mettre fin à la guerre en Ukraine et à la participation de l'impérialisme français à cette guerre inter impérialiste qui s'installe au cœur de l'Europe et qui « déborde » déjà. On ne peut pas dénoncer la LPM sans la lier à cette question, dont elle est un terrain d'application concret. ★

## Les établissements scolaires, cibles des pro-SNU

La caravane de propagande en faveur du SNU est un fiasco qui s'est vérifié de ville étape en ville étape. Ces bureaux de recrutement ambulants pour les jeunes à partir de 15 ans ont été accueillis pratiquement partout par des manifestants, même quand les lieux et les villes ont été changés à la dernière minute. Il y a plusieurs comptes rendus de ces actions auxquelles ont participé nos camarades, sur notre site.

Il est clair que le climat social, marqué par les mobilisations contre la réforme des retraites, a aidé la mobilisation, avec moult casserolades qui ont collé aux basques des ministres et des représentants de l'Etat.

Début janvier, Macron annonçait la prochaine généralisation du SNU, son caractère obligatoire pour tous les jeunes de 15 à 17 ans, garçons et filles, d'ici 2024. Le mouvement social l'a obligé à reporter cette décision, sans pour autant mettre un terme à cette entreprise dénoncée par de plus en plus d'organisations, notamment les syndicats d'enseignants, comme une tentative de

« mise au pas de la jeunesse ».

Plusieurs vont plus loin et dénoncent l'entreprise de militarisation de la jeunesse et l'ingérence toujours plus forte de l'armée dans les établissements scolaires. Quant à nous, nous plaçons le SNU dans le cadre de la militarisation de la société et le dénonçons comme un moyen de préparer la jeunesse à l'idée de participer à la guerre impérialiste, à servir de chair à canon. Tous ces angles de dénonciation vont dans le sens de dire « non au SNU ».

Les partisans du SNU ne cessent de reformuler les objectifs et les formes du SNU, sans abandonner l'objectif de le rendre obligatoire. Les dernières déclarations de la ministre en charge de ce dossier, aux délégations de syndicats qu'elle a reçues, montrent que l'idée est d'impliquer les enseignants et leurs classes dans l'organisation de la « phase de cohésion », au sein même des établissements, durant le temps scolaire. Cela signifierait, entre autres, douze jours minimum de cours en moins !

C'est ce que dénoncent de plus en plus les organisations syndicales, qui

s'engagent activement dans cette bataille. Nous citons ici Solidaires, et nous pourrions en citer bien d'autres :

« La fédération SUD éducation et le syndicat national Solidaires Jeunesse et Sports, membres de l'Union syndicale Solidaires, ont été reçues, mardi 23 mai, par les responsables des cabinets du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et de la secrétaire d'Etat à la jeunesse et au service national universel.

Les évolutions du SNU portées par le gouvernement sont bien la généralisation dite progressive de celui-ci, avec une introduction sur le temps scolaire dans le cadre de « projets pédagogiques » sous forme de séjours de 12 jours avec un encadrement partagé entre des personnels de l'Éducation nationale, de l'Éducation populaire et des anciens militaires. (...) Il est très inquiétant que ce gouvernement s'entête à faire monter d'un cran le SNU, alors que le dispositif actuel révèle déjà de très nombreuses irrégularités avérées, dans plusieurs départements, notamment au sujet de la sécurité des jeunes mineur·es.

(...) Le succès des casserolades, rassemblements et autres manifestations lors des passages de la caravane SNU dans plusieurs villes de France, et l'échec cuisant de cette tournée de propagande gouvernementale autoritaire et militariste, eu égard aux moyens considérables investis par l'Etat, semblent fortement déplaire au gouvernement. Nous y voyons un encouragement pour continuer à casseroler, manifester, agir, désobéir, collectivement et le plus massivement possible, partout où le SNU et ses défenseur·euses zélé·es voudront continuer à passer !

Ministre et secrétaire d'Etat présenteront leur « nouveau SNU » à la mi-juin. D'ici là et tant qu'il le faudra, jusqu'à l'abrogation du SNU, nous invitons toutes et tous à continuer à se battre contre ce dispositif dangereux d'embrigadement de la jeunesse et à rejoindre les comités locaux du collectif « Non au SNU ».

Cela signifie que la bataille va devoir se mener aussi dans les bahuts, au niveau des enseignants, parents d'élèves et des jeunes eux-mêmes. C'est la feuille de route. » ★

## Ukraine

## Zelensky sur tous les fronts

C'est Macron qui lui permet d'assister et de s'imposer dans tous les sommets internationaux : du sommet de la Ligue arabe, au G-7 à Hiroshima, élargi aux dirigeants indien, Modi, brésilien, Lula et indonésien, Widodo. Dans ces rencontres, Zelensky et ses soutiens occidentaux martèlent qu'il faut soutenir l'Ukraine, condamner la Russie, se détacher de son influence et cesser de commercer avec elle. Macron est un des artisans de cette politique visant à gagner les chefs d'Etat du « sud » au camp occidental, dont l'Ukraine est présentée comme un emblème à défendre contre la barbarie incarnée par Poutine et ses alliés, notamment la Chine. Il n'est pas sûr que les dirigeants de ces Etats, notamment les monarchies réactionnaires du Golfe, Arabie saoudite en tête, ou le nationaliste et réactionnaire Modi, partisan du multi-alignement (1), aient été convaincus de l'importance pour eux, de se ranger derrière l'Otan, les USA et l'Ukraine, mais cela n'a pas empêché Zelenski de faire la leçon à tout le monde. Il a eu plus de succès devant les 45 chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Europe (2) réunis à Chisinau (Moldavie), dans le cadre du sommet

de la communauté politique européenne. Plusieurs sont engagés à fond dans le soutien à l'Ukraine. Si Zelensky n'a pas participé (le 1<sup>er</sup> juin) au sommet des ministres des affaires étrangères des pays de l'Otan, à Oslo, la question de l'adhésion de l'Ukraine à cette alliance militaire dirigée par l'impérialisme US a été au centre des débats. Si cette adhésion n'est pas encore acquise – les dirigeants étasuniens, allemands et français n'y sont pas favorables maintenant, car l'Ukraine est en guerre –, le secrétaire général a bien précisé : « *Nous ne savons pas quand la guerre prendra fin, mais nous devons d'ores et déjà réfléchir à la mise en place de mécanismes propres à garantir que la sécurité de l'Ukraine sera assurée ainsi qu'à briser la logique d'agression de la Russie* ».

### « D'abord la "contre-offensive", après on verra... »

C'est, en résumé, la position des dirigeants occidentaux engagés dans cette guerre, qu'ils alimentent en armes, en argent, en logistiques, en « renseignements »..., mais à

laquelle ils continuent à prétendre ne pas participer directement, c'est-à-dire, contre la Russie. Les dirigeants ukrainiens affirment « ne pas attaquer la Russie », mais leurs services secrets, les troupes spéciales de l'armée ukrainienne et des forces armées étrangères engagées aux côtés de l'Ukraine (en grande majorité des groupes ouvertement nazis), multiplient les coups de force militaires sur le territoire russe. Cela oblige les dirigeants étasuniens à « lever le ton » pour prétendre que cela ne peut pas leur être imputés... Et il faudrait les croire !

Cette contre-offensive ukrainienne se prépare, sur fond d'annonce de livraison d'avions de fabrication US, les F16 (3), une nouvelle « ligne rouge » franchie par Biden. A l'évidence, toutes les armées des puissances occidentales suivent de près la préparation de cette contre-offensive qui devraient « fixer la ligne de front » à partir de laquelle des « négociations » pourraient s'engager. Poutine est, en fait, devant le même problème et les bombardements actuels sur les villes ukrainiennes font partie de la « préparation russe », sans « garantie de victoire » de son côté.

Les peuples doivent faire entendre

leur voix, pour ne pas laisser les dirigeants des grandes puissances imposer leur guerre, puis leur « paix » qui préparera une autre guerre. Comme l'ont dit les partis et organisations marxistes-léninistes réunis à Paris : il faut lutter pour imposer la paix maintenant ! ★

1. Le multi-alignement de Modi s'exprime dans une diversité d'alliances qui joue des contradictions entre les grandes puissances pour défendre les intérêts de l'Inde. Si la Chine est son adversaire déclaré, cela n'empêche pas l'Inde de participer à l'organisation de coopération de Shangai, lancée par la Russie et la Chine, tout en étant membre de l'alliance militaire QUAD (USA, Japon, Australie, Inde), et de renforcer les liens avec des Etats européens, comme la France sans remettre en cause la coopération avec la Russie.

2. En plus des 27 représentants des Etats membres de l'Union, il y avait plusieurs Etats des Balkans (dont la Serbie, le Kosovo...), ceux de la Norvège, de la Suisse, de la Turquie, du Royaume-Uni et de l'Ukraine.

3. Ces avions de chasse de fabrication US ont aussi la capacité de larguer des bombes nucléaires.

## Israël/Palestine

## Les colons, bras armé de l'apartheid israélien

Ce 24 mai avait lieu à Burqa, village palestinien du nord de la Cisjordanie près de Naplouse, une énième visite de délégation de députés européens venue constater les violations des droits de Palestiniens par Israël, alors que tous les gouvernements de l'UE continuent de soutenir le gouvernement de Netanyahu. Ce n'est pas la première, et si l'extrême droite y réagit toujours en les qualifiant de provocation, cette fois-ci, confortés par le caractère réactionnaire inédit du dernier gouvernement, les colons du mouvement fasciste de la colonie d'Homesh « la jeunesse des collines » ont attaqué le village. C'est la deuxième fois en trois mois, après l'attaque de Huwara, que des colons commettent un véritable pogrom sous la protection de l'armée d'occupation, mettant le feu à des voitures et des maisons, saccageant les commerces ou les terres agricoles et attaquant les habitants pour les tabasser ou leur tirer dessus. Ces événements, que certains qualifient de heurts ou d'émeutes font en fait partie intégrante du projet d'Etat d'annexion israélienne de toutes les terres palestiniennes. Et comme à Huwara, le lendemain des attaques, des bulldozers israéliens faisaient place nette

pour étendre la colonie. Ce village est symbolique de l'appropriation des terres palestiniennes qui a commencé avec la Nakba que commémoraient les Palestiniens le mois dernier. En 1978, l'Etat israélien confisque une centaine d'hectares autour du village pour y installer une base militaire qui a été transformée en la colonie d'Homesh, en en quadruplant la superficie. Si cette colonie avait été évacuée en 2005 par Ariel Sharon car elle était trop isolée et donc trop coûteuse à défendre, l'armée empêchait les Palestiniens de récupérer leurs terres. Les colons sont alors progressivement revenus s'y installer malgré un arrêt de la cour suprême le leur interdisant, le tout sous la protection de l'armée, 80 soldats étant présents en permanence pour protéger la trentaine de colons. Récemment, le budget adopté par le gouvernement Netanyahu allouait 68 millions de dollars directement au parti d'extrême droite Force Juive du ministre Ben Gvir pour l'installation de nouvelles colonies, et réservait 4 milliards pour un fonds discrétionnaire dans le même but, ce qui a amené le ministre des finances Smotrich à annoncer le doublement des colonies dans les années qui viennent. De son côté, le parlement a

approuvé un amendement qui permet aux colons de quatre colonies, dont Homesh, de se réinstaller. Ce harcèlement et ces attaques, qui datent d'avant l'arrivée du dernier gouvernement, n'ont fait que s'intensifier et si certains villages comme Beita sont des symboles de résistance, dans d'autres comme à Ein Samya les familles, sans raccordement au réseau d'eau ou d'électricité contrairement aux colons et constamment menacées et violentées se voient forcer de quitter leurs terres pour protéger leurs enfants.

### Le régime d'apartheid en débat à l'AN

Tout cela fait partie de la politique d'apartheid appliquée par l'Etat d'Israël aux Palestiniens dont sont complices les Etats comme la France qui, en ne faisant qu'émettre des critiques de pure forme et sans effet de la colonisation, continue de soutenir et de coopérer avec le gouvernement israélien. Si la majorité de la classe politique française défend Israël quoi qu'il arrive et qualifie toute remise en cause d'antisémitisme, d'autres voix commencent à se faire entendre. Le 4 mai, 47 députés du groupe

Gauche Démocrate et Républicaine de la NUPES de l'Assemblée Nationale ont déposé une proposition de résolution qualifiant le régime d'apartheid dont sont victimes les Palestiniens, appelant à la reconnaissance de l'Etat de Palestine, au dépôt d'une résolution à l'ONU imposant un embargo strict sur les armes à Israël ainsi qu'une abrogation des circulaires Alliot-Marie et Mercier qui, bien que jugées illégales par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, sont toujours en vigueur et incite les préfets à punir et interdire les actions de boycott visant Israël. Sans surprise, la résolution a été rejetée par 199 voix (LR, REN, RN, Modem, PS et EELV) contre 71 (LFI et PCF) mais les débats ont été vifs et plusieurs députés sont intervenus pour contredire les sempiternelles attaques d'antisémitisme relayant les éléments de langage du CRIF. On ne peut pas attendre grand-chose de concret d'une telle résolution qui n'a aucune chance d'être votée, mais ce débat montre que le sujet n'est plus aussi tabou et qu'il faut continuer sans relâche les campagnes d'information et de soutien au peuple palestinien comme celle du mouvement BDS pour imposer des sanctions par la pression populaire. ★

## Elections en Turquie

## « Rien n'est joué, nous allons porter à un niveau plus élevé la lutte pour le travail, le pain et la liberté » (Emep)

R Recep Tahip Erdogan a été réélu au second tour des élections présidentielles avec environ 52 % des voix, selon les résultats officiels du Conseil Supérieur Electoral (YSK). Le candidat de l'opposition, Kemal Kılıçdaroğlu, reste à environ 48 %. Les élections présidentielles étant couplées avec des élections législatives, les camarades du parti frère turc, le parti du travail (Emep) ont pu faire élire deux députés à l'Assemblée. Ils se présentaient dans le cadre de « l'Alliance Travail et Liberté » qui a fait campagne sous la bannière du parti « Vert et gauche ».

## Des élections gagnées de justesse, avec des pratiques déloyales, injustes et tyranniques.

Dans sa déclaration à propos des résultats électoraux, le parti du travail (EMEP) a insisté sur le fait que, dans la campagne électorale, le bloc au pouvoir a utilisé tous les moyens et ressources de l'Etat, y compris l'achat de voix en lâchant des aides et en distribuant des pots-de-vin. Erdogan et son parti ont gagné au moyen d'une propagande massive activant toutes les ressources de l'Etat : « Une importante armée de médias, la direction de la communication et d'autres services secrets tel que le « gang du Pélican » (1) ont été mobilisés pour accréditer l'idée



que la mauvaise tendance reculera et que la prospérité viendra avec la croissance économique du pays. » Il a empêché les activités de propagande de l'opposition. Rappelant les modifications de la loi électorale en 2022 pour donner le résultat le plus favorable au bloc au pouvoir, Emep indique qu'Erdogan a gagné de justesse avec des pratiques déloyales, injustes et tyranniques, en menant une propagande noire, à coups de montages vidéo diffusés lors des rassemblements, lançant des allégations infondées et traitant ses adversaires de « terroristes ».

## Une période s'ouvre durant laquelle l'oppression des masses travailleuses va s'intensifier.

Dans son communiqué le Parti du Travail rappelle que « la Turquie fait face à un sévère hold-up économique dû à la fois aux caractéristiques

structurelles du système et aux politiques développées par le pouvoir d'un seul homme [...]. Nous savons comment durant la période préélectorale, toutes les demandes pour les droits, les grèves, les protestations, les résistances et les oppositions ont été empêchées par des pressions et des interdictions. La période qui vient sera une période où les pressions vont se multiplier sur la classe ouvrière, dont les attentes augmenteront pour gagner leur vie, pour maintenir leur vie quotidienne et même pour survivre. Et cela, parce maintenant, le gouvernement n'a plus d'autre voie. ».

« Nous ne pouvons pas changer la situation actuelle en attendant les échéances électorales. La voie de l'avenir pour les ouvriers et les travailleurs c'est l'union et la lutte pour leurs revendications économiques et politiques ».

« Un autre résultat des élections, indique Emep, c'est l'invalidité de la méthode employée par la principale opposition qui a encouragé les gens à attendre le vote pendant des années. Du fait du discours et de la propagande rappelant les images de fusillades et de poursuites dans la rue quand il s'agit de lutte, les droits réels et la lutte de classe des travailleurs ont été assimilés à cela. »

La déclaration d'Emep indique : « Le chemin pour changer le pouvoir d'un seul homme ce n'est pas seulement celui des urnes, mais celui de la lutte, des grèves, des quartiers populaires, des campus, des actions des femmes, de la défense des droits, etc. Le recul et la défaite du pouvoir d'un seul homme est possible avec la force unie des masses exploitées et opprimées. [ ] Les résultats électoraux ne marquent pas la fin. La lutte contre les politiques du gouvernement, qui continuent sans interruption à construire un régime réactionnaire et fasciste, ne vont pas s'arrêter. Nous changerons cet ordre en élevant le niveau de la lutte pour le travail, le pain, la liberté. Nous gagnerons ensemble, les travailleurs gagneront, le peuple gagnera. ★

1- Le « gang du Pélican » est le groupe électronique d'Erdogan qui vise à ternir par des mensonges la réputation de ses opposants dans l'opinion publique.

## Equateur

## Menacé de destitution, le président Lasso dissout le Parlement

Guillermo Lasso a été élu président de l'Equateur il y a tout juste deux ans. Dès son élection, il a tenté d'imposer des mesures néolibérales antipopulaires de privatisation, de hausse des prix, d'attaques contre les travailleurs, de restrictions des libertés.

En juin 2022 déjà, d'importantes mobilisations populaires contre la hausse des prix du carburant (manifestations, blocage de routes, de l'accès de marchés, occupation des sièges des gouvernements locaux...) avaient conduit Lasso à décréter l'état d'urgence dans trois provinces, dont celle de Quito. Il annonçait dans le même temps l'augmentation d'une aide mensuelle de 50 à 55 dollars pour « améliorer la situation difficile » des familles les plus pauvres, ainsi que des aides en faveur des agriculteurs, mais surtout des producteurs de fleurs qui exigeaient d'être indemnisés pour les pertes subies à cause des blocages de routes. Des mesures jugées très insuffisantes par la grande majorité des peuples d'Equateur et par l'Assemblée nationale qui avait réclamé sa destitution, jugeant le président responsable

d'une « grave crise politique et d'un trouble à l'ordre public ». Une accusation visant directement son absence de réponse aux revendications populaires et surtout la répression de l'armée et de la police qui avait fait de nombreux blessés et arrestations.

Début janvier, la presse révélait un complot de corruption présumé au sein d'entreprises publiques mettant en cause Carrera, le beau-frère du président Lasso. Dans la foulée, l'Assemblée nationale créait une commission « Vérité, justice et lutte contre la corruption » dont le rapport, bien que non contraignant, lui permettait d'engager une procédure de destitution à l'encontre du président. Début avril, un témoin clé, proche collaborateur de Carrera et mis en cause pour ses liens avec un réseau de trafic de drogue, était retrouvé assassiné. Lasso aurait fait pression sur le commandant de la police d'Etat et sur le chef du service de lutte contre le trafic de drogue pour dissimuler le rapport d'enquête. Autant d'éléments qui ont une nouvelle fois, le 16 mai, conduit l'Assemblée nationale à lancer un procès en destitution. Le 17 mai, sous protection de l'armée

et de la police, Lasso dissout le Parlement en vertu de la disposition constitutionnelle connue sous le nom de « mort croisée » (*Muerte cruzada*). Cette procédure entraîne la fin de l'enquête d'impeachment et provoque des élections législatives et présidentielles anticipées qui auront lieu le 20 août et le 13 septembre. En attendant, comme le dénonce le Conseil national de l'Unité Populaire, Lasso va « chercher à mettre en œuvre tous les contrats et à s'assurer des profits, à accentuer l'extractivisme, à signer une nouvelle Lettre d'Intention avec le FMI qui signifie austérité pour le peuple et commerce pour les détenteurs d'obligations ». Décrets-lois que les députés élus le 13 septembre pourront abroger s'il y a une majorité démocratique et de gauche. Comme l'explique le parti frère, le Parti communiste marxiste-léniniste d'Equateur, dans son éditorial de *En Marcha* du 31 mai : « Le paysage politique est clair. Comme le dit notre peuple, "il n'y a nulle part où se perdre". Les travailleurs, les paysans, les nationalités et les peuples indigènes, les secteurs populaires ont une seule option politique électorale, l'alliance qui intègre Somos Agua,

Unidad Popular, Démocratie Oui, le Parti socialiste, plusieurs mouvements politiques locaux, et soutenue par diverses organisations populaires, qui promeuvent la candidature présidentielle de Yaku Pérez<sup>1</sup> et présenteront des listes unifiées pour l'Assemblée nationale. Cette alliance politique est structurée sur la base d'une proposition de programme qui vise à sortir notre peuple de la situation critique dans laquelle il a été conduit par les derniers gouvernements. (...) La différence entre la proposition programmatique de la gauche et des forces démocratiques et celles des autres candidats est claire : non seulement les exigences sont différentes, mais celles de la gauche sont portées par des années de luttes conséquentes. **Notre parti salue ce pas unitaire important fait par la gauche et les forces démocratiques et exprime son soutien au projet. Nous serons actifs dans la lutte électorale, pour contribuer au triomphe politique des forces populaires.** ★

1- Yaku Perez a été le candidat de la gauche démocratique et révolutionnaire aux dernières élections présidentielles. Il a été frauduleusement écarté du deuxième tour.

**Vive la montée du mouvement ouvrier en Europe Suite de la p. 16**

●●● le soutien d'un large éventail d'associations, de partis politiques de gauche... Ce mouvement est aussi la continuation de mouvements précédents contre les réformes anti-ouvrières et anti-populaires et dans le contexte d'une vague de grèves pour des augmentations de salaires, commencée en 2021. La réforme des retraites a abouti au sentiment de la réforme de trop, cette fois c'est « non », « non à l'exploitation jusqu'à la tombe ».

Ce mouvement a beaucoup d'aspects qui, pris ensemble, lui ont donné sa force, sa détermination, exprimées par « on ne lâchera pas ». En tête de cette lutte, il y a la classe ouvrière qui a participé dans toutes les villes et les centres de production du pays. Elle a entraîné de larges secteurs des travailleurs et des masses et aujourd'hui encore, 90 % des travailleurs restent opposés à la réforme, même si le gouvernement l'a imposée. La façon de l'imposer, en usant de toutes les ressources de la Constitution, dont beaucoup

étaient inconnues des larges masses, et en usant de provocations et de la violence policière, ont renforcé la détermination des travailleurs et des jeunes.

Le mouvement n'a pas bloqué l'économie, même si d'importants secteurs ont engagé des grèves reconductibles. Or, bloquer l'économie est un élément important dans le rapport de force nécessaire à faire plier le gouvernement. C'est une leçon que beaucoup de travailleurs ont aujourd'hui en tête.

Le sentiment général est la satisfaction d'avoir démontré la force du mouvement ouvrier, de sa capacité à s'unir autour de revendications concrètes. Il y a beaucoup de leçons à discuter et à partager et la conscience a grandi que c'est tout le système, le système capitaliste impérialiste, qui est le principal obstacle à surmonter.

Ce mouvement a été suivi avec beaucoup de sympathie au niveau international. Il a stimulé les travailleurs, les militants, et les a conforté dans

l'idée : « oui c'est possible de lutter, de s'unir et de prendre l'initiative » contre le Capital et son système.

**Quelques conclusions**

Les graves conséquences de la politique contre le covid 19, l'appauvrissement des travailleurs et des peuples, l'inflation et les énormes coûts de la guerre en Ukraine ont conduit à la réactivation du mouvement ouvrier en Europe, avec des niveaux différents, mais allant dans la même direction, avec des revendications similaires.

Les travailleurs et les peuples sont à un tournant, où ils ne peuvent plus subir les attaques continues des Capitalistes et de leur Etat. Dans cette lutte, la conscience des travailleurs et leur confiance dans leurs propres forces ont grandi.

La lutte va se développer et s'intensifier dans les prochains temps, du fait des attaques croissantes du Capital et de l'incapacité toujours plus grande du système à satisfaire les exigences

et les aspirations des travailleurs et des masses populaires.

Nous avons l'obligation de développer la conscience, de combattre l'influence réformiste développée par les forces réformistes et opportunistes, de tracer un chemin, de renforcer l'unité et de diriger la lutte contre l'ensemble du système capitaliste, pour une nouvelle société, meilleure, sans exploitation des travailleurs.

Le capitalisme détruit nos vies : ce système n'est pas le nôtre ; nous devons le combattre.

Seul le socialisme, une nouvelle société meilleure, sans exploitation des travailleurs, peut résoudre ces problèmes, en faveur de la classe ouvrière, des larges masses et des peuples. ★

France, mai 2023

1. L'usine GKN de Florence fabrique des composants pour l'automobile. Les propriétaires de l'usine veulent la fermer. Plus de 400 ouvriers et leurs familles sont concernés. Ils se battent depuis 2021, avec occupation de l'usine et organisation de la solidarité, participation et impulsion de nombreuses manifestations.

**Lutter pour la paix – stop à la guerre maintenant**

L'Ukraine est la victime tragique de la guerre brutale et réactionnaire menée par la Russie impérialiste et ses rivaux impérialistes occidentaux pour soumettre ce pays et exploiter ses vastes richesses. Des milliers de soldats et de civils Ukrainiens et Russes ont déjà perdu la vie dans les combats et dans les villes.

Les ministres des affaires étrangères de l'Otan se réunissent le 31 mai à Oslo pour discuter de comment prolonger cette guerre, le massacre de masse et les destructions. C'est l'objectif premier des USA et du secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg. Autrement, ils auraient pu accepter les offres de plusieurs gouvernements pour faciliter des négociations de paix. Les USA et l'Otan n'en veulent pas, pour le compte de l'Ukraine. Au contraire, ils insistent sur le fait que la Russie doit être battue, et qu'ils s'impliqueront davantage dans la guerre avec plus d'armes et d'aide logistique « aussi longtemps que nécessaire ».

Une guerre prolongée menée dans l'intérêt des classes dominantes et de leurs monopoles peut s'amplifier avec la menace de recourir à des bombes nucléaires tactiques et d'extension depuis la Baltique jusqu'à la Mer Noire. Les immenses coûts économiques et humains sont mis sur le dos des travailleurs et des peuples. Le prétexte des impérialistes de

défendre l'Ukraine est tout aussi faux que leurs déclarations sur la défense de la liberté, de la souveraineté et des « valeurs libérales ». Les peuples de l'ex-Yougoslavie, d'Irak, d'Afghanistan, de Libye savent ce que valent ces « valeurs ».

**L'OTAN est le problème, pas la solution. Elle n'a jamais été une alliance pour défendre les pays européens. C'est une alliance belliqueuse mise en place pour assurer l'hégémonie US en Europe et pour réprimer le mouvement ouvrier qui pourrait menacer la classe dominante.**

Des deux côtés, la propagande de guerre est assourdissante. Même si la puissance militaire conventionnelle de l'Otan dépasse largement celle de la Russie, cette guerre est utilisée comme prétexte pour une intense militarisation et un important réarmement de l'Europe. Les budgets de la « défense » sont doublés, voire triplés. Alors que les gouvernements prétendent que leurs moyens militaires sont limités, ils ne cessent d'envoyer des tanks, des missiles et même des avions de chasse en Ukraine, pris sur leurs « ressources limitées ».

Alors que le contrôle policier et la politique autoritaire se développent dans chacun des pays d'Europe, il y a une propagande constante pour préparer la jeune génération à devenir

de la chair à canon.

Les bourgeoisies d'Europe permettent aux USA d'utiliser leurs territoires pour des activités militaires et même pour y installer des bases nucléaires. Avant le sommet du conseil Nord-Atlantique, le gouvernement norvégien a autorisé le plus grand porte-avions au monde, (le USS Gerald R. Ford) à mouiller devant la ville d'Oslo. Parallèlement, la Biélorussie a autorisé la Russie à déployer des missiles nucléaires sur son territoire.

L'UE est en train de redessiner ses ambitions et sa stratégie impérialistes. L'Union européenne de la défense se met en place pour défendre les intérêts des Etats impérialistes et des monopoles d'Europe, pour participer à la lutte pour le repartage du monde. Alliant coopération et rivalité, l'impérialisme allemand et l'impérialisme français veulent tirer partie de cette situation pour dominer l'UE et les Etats capitalistes plus petits. L'impérialisme allemand est particulièrement actif pour réaliser son ancienne ambition de devenir la puissance dominante en Europe.

Il n'est pas difficile de comprendre qui paie pour le prix de cette guerre et de la militarisation. Les soldats ukrainiens et russes le paient de leur vie sur le front, les travailleurs et les peuples dans toute l'Europe subissent l'inflation galopante, les taux d'intérêts élevés, la réduction du pouvoir d'achat réel, la restriction des droits

démocratiques. Les politiques d'austérité s'imposent partout en Europe pour financer les importants budgets de guerre.

Les travailleurs de notre continent n'ont rien à gagner et tout à perdre dans cette dangereuse politique de guerre et antipopulaire. Notre principal ennemi, c'est la bourgeoisie de nos pays respectifs.

Le combat pour la paix, contre l'envoi d'armes, contre l'engagement croissant de nos pays dans cette guerre injuste, contre le bellicisme, sont une tâche centrale dans le contexte actuel.

Cette lutte doit être liée à celle pour la hausse des salaires, la défense et l'amélioration des conditions de travail, pour les pensions décentes, pour la défense des systèmes de santé, d'éducation, ainsi que la lutte contre la réaction et la fascisation, dans tous les pays.

Un cessez-le-feu immédiat et des négociations sont la solution à court terme en Ukraine. Seule la solidarité internationale de classe et la pression exercée par les travailleurs en Europe peuvent garantir une paix juste à plus long terme. La question de la paix ne doit jamais être laissée entre les mains des gouvernements des Etats impérialistes.

**Stop à la guerre maintenant ! ★**

France, mai 2023

Ces deux déclarations de la Conférence régionale des partis et organisations d'Europe, membres de la CIPOML ont été signées par : Organisation pour la construction du Parti Communiste des Travailleurs d'Allemagne (Arbeit Zukunft), Parti Communiste des Ouvriers du Danemark – APK Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) – PCE (m-l), Parti Communiste des Ouvriers de France – PCOF, Plate-forme Communiste – Pour le Parti Communiste du Proletariat d'Italie, Groupe Marxiste-Léniniste Révolution de Norvège, Parti du Travail de Turquie - EMEP



## Rencontre européenne de la CIPOML

La rencontre européenne annuelle des partis et organisations marxistes-léninistes, membres de la CIPOML s'est tenue en France, en mai. Au cœur des discussions et des échanges, les puissants mouvements sociaux, notamment les grèves, qui se développent dans plusieurs pays. Par-delà les différences d'un pays à l'autre, il y a partout des luttes pour exiger des augmentations des salaires laminés par l'inflation, refuser des réformes qui aggravent l'exploitation capitaliste, flexibilisent et précarisent les emplois, notamment ceux des jeunes, des femmes...

Ces luttes bousculent les mécanismes de concertation sociale et les dirigeants réformistes à la tête de la grande majorité des syndicats sont obligés de durcir leurs discours. Souvent les patrons ont été contraints de reculer et de concéder des augmentations de salaires.

Les deux textes que nous publions sont le fruit de ces discussions. Le premier donne des éléments sur ces combats, pour les faire connaître, et pour mieux organiser la solidarité internationale. Le second réaffirme la nécessité de lutter pour imposer l'arrêt de la guerre en Ukraine et de lutter contre la militarisation qu'elle entraîne dans tous les pays. ★

*Déclarations de la Conférence régionale des partis et organisations d'Europe, membres de la CIPOML*

## Vive la montée du mouvement ouvrier en Europe

En 2020 la crise du capitalisme, avec l'épidémie de covid, a secoué l'économie mondiale. Des millions de travailleurs ont perdu leur travail et tous ont subi des déductions de leur salaires et d'importants secteurs de travailleurs ont été forcés de travailler dans de mauvaises et dangereuses conditions de travail. Les « travailleurs de la première ligne », en particulier les femmes travailleuses, ont été « célébrés » mais ils et elles ont été obligés de se battre pour arracher une reconnaissance à travers des hausses de salaires. Les patrons ont profité de cette période pour accroître l'exploitation, pour imposer des reculs sociaux, au nom du « sauvetage » de l'économie, en touchant des milliards d'argent public. Quand l'épidémie a cessé, patrons et gouvernements ont appelé à la mobilisation générale pour assurer la croissance de l'économie. Cela a signifié en réalité, la croissance des profits et de la surexploitation. L'inflation a commencé à s'étendre, baissant les salaires réels.

La résistance des travailleurs a commencé à s'organiser, à différents niveaux, pas à pas : la nécessité d'augmenter les salaires se généralisait.

L'invasion de l'Ukraine a sérieusement aggravé les conflits et la rivalité entre l'impérialisme russe et l'impérialisme occidental. Les prix du pétrole, du gaz et de la nourriture ont monté en flèche, faisant payer aux travailleurs et aux larges masses les conséquences de cette guerre réactionnaire. Les sanctions et la militarisation ont fait monter l'inflation, entraînant la paupérisation brutale des travailleurs et des peuples.

### « Maintenant, c'est notre tour »

L'exigence d'augmentations des salaires a commencé à monter dans tous les pays : des mobilisations, des grèves, des manifestations sont devenues de plus en plus le moyen pour les imposer aux patrons. C'est une tendance, avec des niveaux et des

rythmes différents, mais elle se manifeste dans tous les pays et la lutte de classe, la force des travailleurs, quand ils luttent ensemble, l'importance de la classe ouvrière s'imposent de plus en plus.

### En voici quelques exemples

En **Allemagne**, une vague de mobilisations de grèves, jamais vues depuis des dizaines d'années, s'est développée dans plusieurs secteurs, avec des revendications concrètes bien plus élevées qu'auparavant. Il régnait un « état d'esprit nouveau » parmi les travailleurs, davantage de détermination à gagner, et il y avait une disposition générale à soutenir ceux et celles qui s'étaient engagés dans le combat. Les travailleurs de la santé, de l'éducation, des transports publics ont pu l'expérimenter, et ni le gouvernement ni le patronat ne sont parvenus à dresser d'autres secteurs contre les grévistes. Les dirigeants réformistes des syndicats ont dû prendre cette situation en compte. Ils ont été obligés de faire preuve d'une démagogie plus radicale et même d'élargir des grèves. Les patrons, les dirigeants des syndicats, le gouvernement de coalition sont parvenus à un compromis pour stopper cette vague de grèves, en augmentant les salaires, mais en dessous du niveau des chiffres officiels de l'inflation. Une nouvelle génération de travailleurs militants a émergé dans ces luttes : ils ont gagné plus de confiance dans la force des travailleurs. Il est clair que d'autres luttes vont se développer.

En **Italie**, le gouvernement d'extrême droite, au service du grand capital, a lancé une attaque brutale contre la classe ouvrière, les pauvres, les migrants. Le marché du travail a été libéralisé et précarisé davantage encore, les aides sociales ont été arrêtées, l'objectif de mettre en place un salaire minimum a été rayé de l'agenda, et les mesures spéciales de protection des migrants ont été supprimées.

Dans ces conditions, la lutte pour de

meilleures conditions de travail, pour l'augmentation des salaires et pour stopper les licenciements se développe. Par exemple, dans les usines de Stellantis et d'ArcelorMittal, dans le secteur de la logistique, dans les transports, dans la santé et dans le secteur du soin, des luttes se poursuivent, à l'image de la lutte exemplaire du collectif des travailleurs de GKN qui continue (1).

En **Norvège**, la bourgeoisie et les grands monopoles sont des « profiteurs de guerre », en particulier du fait des prix élevés du gaz. Ceci dit, le revenu réel des travailleurs a baissé ces trois dernières années. Après quatre jours de mobilisation dans le secteur privé, avec la participation de 25 000 travailleurs, la direction réformiste de l'Union syndicale a négocié en avril un accord salarial qui ne compense l'inflation que pour une minorité. Cela étant, les travailleurs ont fait l'expérience de leur force et de leur capacité à faire reculer les attaques contre leurs conditions de vie et de travail.

En **Espagne**, l'inflation est de 7,5 %, le chômage est à 13,1, 29,6 pour les jeunes et 28 % de la population sont à la limite du seuil de pauvreté. Deux grandes manifestations, organisées par des initiatives locales, ont eu lieu avec des centaines de milliers de personnes, pour défendre le service public de santé. Des secteurs de travailleurs (nettoyage, hôtellerie...) faiblement syndicalisés, se sont mis en lutte et essaient de coordonner leur combat. La nécessité d'organiser l'opposition au plan de privatisation du système de retraite est à l'ordre du jour. Avec les résultats des élections locales et l'annonce des élections générales anticipées, le panorama politique est instable et les partis de droite menacent d'accéder au gouvernement central.

Au **Danemark**, où les profits des monopoles sont élevés, cette fois, les attentes des travailleurs d'une réelle augmentation des salaires étaient très fortes, au moment des négociations salariales nationales. Au lieu de cela, les patrons et les dirigeants des syndicats ont passé un accord prévoyant une petite augmentation

réelle, laissant aux négociations locales la possibilité d'obtenir plus, ce qui faisait l'impasse sur la force de la lutte collective de la classe. Devant le refus des patrons, des ouvriers ont commencé à prendre en mains la lutte pour l'augmentation des salaires. La question du « dumping social », qui surexploite particulièrement les travailleurs migrants, est une question importante pour les travailleurs : ils luttent contre le dumping social et renforcent la solidarité entre travailleurs. Le gouvernement a décidé de transformer un jour férié en jour de travail normal pour financer l'augmentation du budget de guerre, ce qui a suscité une puissante protestation et provoqué une importante manifestation.

En **Turquie**, les élections présidentielles et parlementaires ont dominé la situation politique. Elle a mis au deuxième plan le taux faramineux de l'inflation - 100 % pour les trois premiers mois de 2023 - et tous les graves problèmes auxquels les travailleurs et les masses sont confrontés, comme le tremblement de terre. En Turquie, où 60,4 % de la population ne mangent pas à leur faim, et 87 % sont sous le seuil de pauvreté, où les actifs de la Banque centrale sont négatifs, où il est inévitable que la politique monétaire qui sera suivie par le gouvernement fera exploser le chômage, il est clair que tous ces problèmes vont revenir à l'ordre du jour après les élections et le pays ne connaîtra pas les conditions politiques habituelles.

### France : « Non aux 64 ans » !

Le puissant mouvement de manifestations (13, en comptant celle du 1er Mai), de grèves, contre la réforme du système de retraites, commencé en janvier 2023, a mobilisé des millions de travailleurs, de jeunes, de femmes... Ce mouvement était unifié autour d'une revendication concrète : « non aux 64 ans », qui a été portée par une large coalition des principaux syndicats, des organisations de jeunesse, avec ●●● Suite p. 15